

CENTRE DE DOCUMENTATION
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

LES RECHERCHES REGIONALES

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par le

CENTRE DE DOCUMENTATION DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

Directeur : **M. DALMASSO,**

Agrégé de l'Université, Institut d'Etudes Littéraires de Nice.

Secrétaire de Rédaction : **Mme DEVUN,**

Documentaliste - Archiviste des Alpes-Maritimes.

Ce bulletin, conçu dans le cadre régional, se propose de présenter les travaux (mémoires, diplômes ou thèses) rédigés pour l'obtention d'un titre universitaire.

Nous demandons aux auteurs de résumer leur étude, d'en dégager les conclusions et d'indiquer sommairement leur bibliographie. Ainsi, espérons-nous, en faisant mieux connaître des résultats qui risquent quelquefois de demeurer un peu ignorés, faciliter les recherches futures. Dans le même but nous publierons également des documents destinés à préparer le terrain pour de nouvelles études de détail et de synthèse.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes sont fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

CENTRE DE DOCUMENTATION
des
ARCHIVES des ALPES - MARITIMES

TRIMESTRIEL

- 1971 - N° 1 -

11e année

- RECHERCHES REGIONALES -

Côte d'Azur et Contrées limitrophes



Archives départementales
5 ter, avenue Edith Cavell

NICE

SOMMAIRE

L'évolution de Nice : 1860-1960. 2 e partie :
1914-1960
Par Jean DEVUN

P 2

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

11^e année

**1971 – N° 1
janvier-mars**

37

**L'ÉVOLUTION DE NICE :
1860-1960.
2 e PARTIE : 1914-1960**

Par Jean DEVUN

D'une guerre à l'autre: chacune a marqué Nice, la première moins directement que la seconde, car, si elle lui paye le tribut des 3525 noms du monument aux Morts de Raùba Capeù, elle reste éloignée du théâtre des opérations. Au contraire, dès 1940, les revendications irrédentistes engagées par la défaite française y entretiennent une inquiétude durable; elle est occupée en novembre 1942 par les Italiens, puis, après l'effondrement de ceux-ci, par les Allemands qui, redoutant un éventuel débarquement, font évacuer le front de mer; le raid aérien du 26 mai fait plus de 600 victimes, dont 484 morts, dans la banlieue, de Riquier à Saint-Roch, de Bon-Voyage à Pasteur; enfin, la densité d'une agglomération humaine privée de proches campagnes nourricières et la vulnérabilité d'une voie ferrée telle que la destruction du viaduc d'Anthéor, cible favorite de l'aviation alliée, l'aurait acculée à la disette, y rendent draconiennes les restrictions alimentaires.

Mais aussi, et surtout, d'une après-guerre à l'autre, car, si les bouleversements de ce dernier demi-siècle qui nous conduit au seuil de l'époque immédiatement contemporaine sont bien le fait des deux conflits mondiaux, déclenchés par le premier, accentués par le second, ils produisent leur effet au cours de la période de paix qui leur succède pendant les vingt années de l'entre-deux-guerres 1919-1939, et depuis 1945.

De toute façon il faut réunir sous une même rubrique l'ensemble de cette période car elle forme un tout. Certes, ses quatre étapes alternativement de guerre et de paix sont chacune autant de péripéties originales. Mais, par delà les divergences, l'orientation générale, qui est identique, les réunit. En effet, 1914 fait une rupture inaugurant une ère nouvelle qui, se prolongeant jusqu'à nos jours, tourne le dos au passé. 1860 aussi avait marqué une coupure dans l'histoire de Nice. Mais en n'imprimant de changement que dans le seul rythme de la progression des grands secteurs de son économie, principalement dans la vie de saison qui s'accélère jusqu'à même parfois s'emballer, mais qui se poursuit, après comme avant, dans le même sens, avec continuité, sans qu'il y ait de cassure, de ligne brisée par rapport au demi-siècle de la Restauration sarde. A partir de la première guerre mondiale, il n'y a plus évolution mais révolution: 1914 inaugure, en rompant avec le passé, une ère de bouleversements, un renversement des bases sur lesquelles reposait l'équilibre ancien, ce qui rend nécessaire la recherche d'un équilibre nouveau adapté à un monde qui change. Ce sont donc quarante années difficiles que nous avons à considérer, au cours desquelles les critères qui paraissaient les moins contestables sont remis en cause. Nice a subi le contre-coup de toutes les perturbations politiques, économiques et sociales, et la crise de 1929 s'y traduit par une masse de 6675 chômeurs recensés en 1936. La ville est entrée dans le troisième âge et fait connaissance avec les maux qui en sont le lot.

La multiplicité et la complexité des problèmes qui se posent alors ont donc rendu souvent malaisée la tâche des administrateurs de la cité. Dans la liste qui en est succinctement dressée ci-dessous on est frappé par la signification de l'année 1928. En effet, Goiran, mobilisé pendant les hostilités, ayant abandonné la vie publique, défilent, pendant moins de dix ans, trois maires: Sauvan, non sans remous, fait à nouveau surface, mais meurt avant d'achever son mandat (1919-1922), comme deux ans près sa réélection Pierre Gauthier (1922-1927); et Alexandre Mari ne fait qu'une apparition furtive (1927-1926). La stabilité est alors réalisée pour plus d'un tiers de siècle (1928-1965) avec Jean Médecin qui préside jusqu'à sa mort aux destinées de la cité, sauf de 1943 à 1947, lorsque, après avoir été éloigné, puis arrêté par l'occupant, il cède temporairement la place à la délégation spéciale de la Libération et à Jacques Cotta. Par son père Alexandre, qui avait été adjoint au maire et conseiller général, par ses propres antécédents d'ancien combattant de Verdun, il est le type du notable en qui s'incarnent une ville et une génération.

Pour établir le bilan des transformations de l'organisme urbain depuis 1914; je reprendrais les cadres du chapitre précédent. J'aurai surtout à rechercher les modalités nouvelles des fonctions, fonction d'accueil en tête, puis à exposer l'évolution de la démographie et de la

surface bâtie. Je mettrai le point final autour de l'année 1960, date à laquelle on dispose du recul nécessaire pour établir le compte des profits et des pertes en s'élevant, vingt ans après le dernier conflit, au dessus des contingences du moment, date pour laquelle j'utiliserai des renseignements recueillis alors au cours d'enquêtes personnelles, date, enfin, à laquelle il faut laisser la place au géographe pour juger de l'état présent des choses.

LES VICISSITUDES DE LA FONCTION D'ACCUEIL.

Là vie de saison de papa, qui fut celle de grand-papa, est morte en 1914. Elle demeure certes, la base de l'économie niçoise. Mais elle doit se reconverter.

La taxe de séjour instaurée en 1921, alors que le tourisme n'est encore l'objet d'aucune statistique, donne une idée des progrès réalisés entre les deux guerres et de la rapidité du redressement qui suit la Libération. Pour une année, calculée d'octobre à octobre, la commune a perçu la taxe sur 134.000 personnes en 1921-22, sur 290.556 en 1927-28, sur 422.874 en 1937-38. La fréquentation a donc plus que triplé pendant les vingt années 1919-1939. Après 1945, la reprise est immédiate. Le chiffre très bas de 1944-45 (148.786) double presque en 1945-46 (263.800) et progresse en 1946-47 (341.000), en 1947-48 (358.049) pour dépasser un peu en 1948-49 (439.357); dès que l'on retrouve les conditions du temps de paix, locaux et matériel remis en état et restrictions alimentaires supprimées, le chiffre de la dernière année normale de l'avant-guerre, 1937-38. Cependant nous savons que, dès avant la fin de la Belle Époque, le vers est dans le fruit. Avec la guerre, l'évolution qui aurait pu se développer lentement et sans à-coup est précipitée en une révolution par la conjonction de causes politiques, financières, économiques, sociales, psychologiques et sentimentales se liant pour ouvrir une ère de mutation qui consomme la fin d'un monde. Étant le reflet de ce monde fondé sur un système qui s'effondre, les caractères anciens de la fonction d'accueil traditionnelle ne pouvaient lui survivre. Je suivrai ses transformations à travers les trois aspects définis pour la période 1660-1919: rythme, clientèle et formes de résidence.

Le rythme. Le premier fait, révolutionnaire par excellence, est l'apparition d'une saison d'été qui sans supprimer la saison d'hiver et sans se substituer à elle, s'épanouit auprès d'elle jusqu'à l'éclipser, à la supplanter en ordre d'importance relative. On fait plus fond désormais sur l'estivant que sur l'hivernant dont le rôle, jusqu'alors exclusif s'efface. La conversion, loin d'être progressive, est brutale. Elle suit immédiatement la fin des hostilités alors qu'aucun symptôme ne laisse présager avant la guerre qu'un tel changement pouvait s'opérer dans des habitudes qui, vieilles de près d'un siècle et demi, avaient pris valeur d'institution. Spontanée, et donc subie, ou consciemment provoquée et, par conséquent, souhaitée, voulue, encouragée et dirigée? Il est probable qu'elle est les deux à la fois et, en tous cas, que, devant les dimensions prises par des initiatives extérieures, pouvoirs publics et représentants des intéressés ne sont pas demeurés passifs. Ils ont joué le jeu et exploité à fond la situation nouvelle. C'est ce qui transparaît de tous les témoignages. Que l'on n'ait pas hésité à prendre tôt le virage ressort, par exemple, des termes d'une délibération de la Chambre de Commerce laquelle, sous le titre "La saison d'été à Nice", on se félicite, à la date du 16 mars 1922, de la tournure prise par l'évènement: "De tous temps nous avons cherché à créer un courant favorable à la fréquentation de notre ville pendant les mois d'été et les résultats obtenus nous permettent aujourd'hui d'affirmer que Nice est une ville touristique de toute l'année. En effet, la taxe de séjour perçue pendant la saison d'été de 1921 s'est élevée à la somme de 350.000 francs. D'autre part, pendant la période de guerre, Nice a vu affluer en grand nombre les américains et les étrangers, aussi bien l'été que l'hiver".

L'Eclairer, le quotidien dont l'audience est la plus large, après avoir noté le 22 juillet 1923 que "l'on s'efforce par tous les moyens possibles de créer Nice l'été", précise, quelques jours plus tard, le 27 juillet, la nature de ce qui a été fait dans ce sens: l'Un sérieux effort a été tenté cette année pour ne pas laisser Nice s'endormir dans la torpeur estivale qui était la règle

sitôt terminée la saison d'hiver, les grands hôtels sont demeurés ouverts. La municipalité a obtenu la Prolongation de l'autorisation des jeux au Palais de la Jetée, ce qui a permis à ce bel établissement de continuer jusqu'ici son exploitation. Enfin, quelques fêtes ont été organisées par la Commission spéciale du Syndicat d'Initiative". Mais le Palais procédant à sa fermeture annuelle, la Commission des fêtes d'été et un groupe de commerçants se cotisent alors pour organiser des spectacles en plein air et c'est ainsi que le 3 août on assiste, dans le jardin de la villa Landau, sur la Promenade, à la naissance du Théâtre de Verdure qui inaugure le cycle de ses représentations avec les "Romanesques" d'Edmond Rostand. En 1927 (26 septembre), pour mieux forcer la main à l'administration il s'agit en l'occurrence du sort des hôtels de première catégorie pendant les saisons intermédiaires, pour obtenir les appuis nécessaires à l'accélération d'un processus jugé rentable, la Chambre de Commerce, dans une rétrospective schématique, oppose un passé tout proche encore mais dépassé à la situation présentée. Elle rappelle comment, jusqu'à la guerre, Nice, Vichy, Biarritz, Aix-les-Bains, Evian ou Pau limitaient la durée de leur saison à la moitié à peine de l'année, de décembre à mai pour les stations d'hiver, de juin à septembre pour les stations d'été, et comment, achevée cette courte période, les casinos et les hôtels fermant leurs portes, les commerces saisonniers émigrant vers d'autres villes dont l'activité était complémentaire, tout tombait en léthargie. C'est le va-et-vient régulier de balancier que nous avons ci-dessus défini. Or tout est changé. Avec le relèvement touristique de l'après-guerre, les grands centres de thermalisme et de climatisme ont prolongé ou avancé la durée de leur activité et il faut faire face dorénavant à des contingences nouvelles. "Durant la guerre, cependant, l'arrivée en France des troupes américaines et de celle des dominions anglais fut le prélude à une orientation nouvelles saisons. De nombreuses stations reçurent la visite des soldats alliés: ceux-ci méconnaissent... les principes établis et qui paraissent intangibles. On vit des Anglais, des Américains, des Australiens, des Canadiens à Vichy, à Nice, à Aix-les-Bains, à Biarritz, à Pau toute l'année. L'idée lancée et soutenue par la publicité des syndicats d'initiative, des groupements touristiques et des municipalités prenant corps. Nice, en particulier, œuvre pour une saison de printemps et d'été appelée à succéder à celle d'hiver. "Depuis deux ans, en effet, Nice, grande ville de 200.000 habitants, a vu les touristes affluer au printemps et en été et ceux-ci se montrer. Charmés de leur villégiature". L'action du Syndicat d'Initiative auprès des pouvoirs publics, des hôteliers et du commerce local, la collaboration constante avec le PLM, les grandes agences de voyages, l'Office national du Tourisme, les grandes organisations touristiques portent leurs fruits et s'avèrent efficaces. "Les résultats? Les palaces et les hôtels consentant à rester ouverts; le maintien toute l'année du Train Bleu et des voitures directes mettant en communication Nice avec les principales capitales d'Europe, le Casino de la Jetée-Promenade restant ouvert, les fêtes d'été..., l'afflux continu des touristes: une saison d'été, en 1926, qui reste comme le plus magnifique des succès". Mais la clientèle étant moins fortunée, les fêtes réduites, les hôteliers doivent consentir des prix spéciaux. Aussi, à la fin de l'été suivant de 1927, devant le refus d'un dégrèvement de leurs taxes et la menace de voir les touristes fuir en Italie ou en Suisse, l'un des trois palaces restés ouverts sans bénéfices ayant déjà cessé son exploitation et les deux autres étant près de l' limite de ce qui va entraîner la fermeture de la Jetée-Promenade et la suppression du Train Bleu obtenu avec peine après des années d'efforts, la Chambre de Commerce demande que les hôtels de première catégorie des stations soient automatiquement déclassés en dehors de la durée des saisons officielles et rétrogradés à la catégorie immédiatement inférieure.

Il est manifeste, d'après ces considérations concordantes, que Nice s'alignant sur les centres qui vivent comme elle de l'accueil, suivant leur exemple et s'intégrant dans le calendrier élargi qui se généralise, sa vogue estivale naît et se renforce dès la première guerre mondiale, bien avant les congés payés. Il ne faut donc pas la faire exclusivement dépendre de ceux-ci. Il est réel cependant que c'est avec la législation sociale de 1936 que la primauté des vacanciers" d'été se confirme et, la seconde guerre mondiale éclatant peu après, c'est après la Libération,

aussitôt rétablies les conditions normales, qu'elle atteint son apogée dans la mesure où recule de façon sensible l'importance de l'hivernant. C'est alors un déferlement en masse étalé sur le trimestre juillet-août-septembre, avec le sommet en août. En 1950 et 1951, il y a près, puis plus d'un million d'arrivées à la gare pendant ces trois mois, soit respectivement pour chacun, 301.900, 377.400 et 278.000 en 1950 et, en 1951, 306.425, 398.946 et 301.111, ce qui nécessite en 1951, la mise en service de 192 trains supplémentaires au départ et 172 à l'arrivée, sans compter les convois spéciaux mis sur pied à l'occasion de pèlerinages, de trains-croisières, de manifestations sportives, religieuses ou militaires. En 1954, les 29 et 30 juin et les 1er et 2 juillet, s'ajoutent aux 20 trains réguliers pour Nice, soit 5 par jour, 9 trains supplémentaires, 2 le 29 juin et 1 le 30, 5 le 1er juillet et 1 le 2: à raison d'une moyenne de 500 voyageurs pour chacun, ces 29 trains représentent 14.500 personnes pour 4 journées, chiffre qu'il faut doubler pour les autres gares comprises entre Cannes et Menton. Pendant la première quinzaine de juillet circulent en moyenne 2 trains supplémentaires quotidiens transportant 45.000 voyageurs de plus. Et, à la gare de Lyon, toutes les places sont, dès le début du mois, louées jusqu'au 15. Et pourtant, depuis trois ans, il y a reculé très sensible: de 1952 à 1953 et 1954 les arrivées tombent en juin, de 236.878 à 195.060 et à 188.730, et, en juillet, de 305.983 à 280.680 et 255.150.

C'est que l'on est entré dans l'ère de la motorisation et que la cadence de la circulation routière est devenue un test qui n'est pas moins éloquent. Pour la période du 15 août 1953, on parle de record, la moyenne au pont de Saint-Laurent-du-Var étant de 23.000 véhicules par jour avec des paroxysmes entre 18 et 20 heures: plus de 2100 passages de 18 à 19 heures, et plus de 2200 de 19 à 20. Le 10 août on en recense 27.000; le 14, 26.746; le 15, 25.394; le 16, 26.216. Les embouteillages deviennent monnaie courante et la traversée de Nice tient de l'exploit. Ainsi le vendredi 27 juillet 1956, ayant mis par suite de l'encombrement de la nationale 7 deux heures pour se rendre de Saint-Jean-Cap-Ferrat à Vallauris, Cocteau arrive très en retard pour l'inauguration à 17 heures de l'exposition des Cent Potiers. Reste, enfin, la voie aérienne pour accentuer le décalage entre l'hiver et l'été, le trafic de l'aéroport, à l'arrivée et au départ, doublant et parfois même triplant largement de celui-ci à celui-là. C'est ce qui apparaît des statistiques des 5 années 1950-1954. Les chiffres du mois creux qui est en principe (1950-1951 et 1953) janvier, mais qui est en 1952 décembre et en 1954 février, sont respectivement de 9.511, 12.115, 20.232, 21.208 et 20.762 passagers. Ceux du mois le plus chargé, en principe août, sauf en 1951 où il est septembre, sont dans le même ordre chronologique 28.719, 44.906, 44.676, 53.863 et 62.390, progression spectaculaire qui peut expliquer en partie le déficit de la voie ferrée.

La saison d'hiver qui s'étire, ne l'oublions pas, sur le début du printemps n'est cependant pas étouffée par sa triomphante rivale. Non seulement elle ne meurt pas. On ne peut même pas dire qu'elle s'amenuise puisque, dans les catégories supérieures, elle arrive même parfois à l'emporter, tel palace voyant le taux moyen de fréquentation de décembre-janvier-février-mars supérieur de 105 à celui de juin-septembre: 625 contre 505, 545 contre 44% selon les années. Mais elle change entièrement de visage: sur un fond de médiocre grisaille, elle est entrecoupée de quelques touches éclatantes. Celles-ci correspondent aux grandes fêtes. Après novembre, qui est l'étiage, une reprise en décembre annonce le flot de fin d'année. En 1954-55, de la veille de Noël au lendemain du Jour de l'An, il arrive à la gare 116.908 voyageurs et il en part 100.204 contre 103.465 et 93.655 l'année précédente. A Carnaval, second plafond: en 1954, 14.800 voyageurs, 1000 de plus qu'en 1953, arrivent par le train, le dimanche inaugural. En 1955, du 1er au 22 février, débarquent 172.015 voyageurs et, du 12 au 22 les festivités qui durent 12 jours ont commencé le soir du jeudi 10 et se terminent le mardi 22, la S.N.C.F. met en circulation 17 trains supplémentaires dont 16 en provenance de Paris et un d'Italie, tandis que, du 10 au 20, il y a 3.305 arrivées à l'aéroport. Même explosion pour la période pascale. En 1955, le 9 avril, veille de Pâques, le Train Bleu est triplé et, en tout, il y a 10 trains supplémentaires, dont 7 de Paris, 1 de Valence, 1 de Bordeaux et 1 de Strasbourg: Entre le 1er avril, vendredi

précédant les Rameaux, et le 11, lundi de Pâques, arrivent 52 trains supplémentaires et plus particulièrement 8 et 10 les vendredi et samedi avant-veille et veille de Pâques. Pour les deux week end des Rameaux et de Pâques on enregistre 16.390 et 19.185 arrivées contre 14.960 et 15.950 pour 1954. La vogue de ces congés de printemps est confirmée par les 246.000 voyageurs du mois d'avril 1955 dépassait de 66.000 unités l'effectif d'avril 1954. Par les comptages routiers aussi. Sur la 7, où l'on enregistre 3.000 voitures à l'heure dans les deux sens à Juan-les-Pins, à l'accès ouest de la ville passent le pont du Var le dimanche 26.317 voitures et le lundi 28.367, atteignant presque le record de l'année précédente 28.551 le 12 août 1954 qui est pourtant celui d'un maximum d'été. Et, à la sortie est, en direction de l'Italie circulent, entre Nice et Menton, sur les trois Corniches, 2600 voitures à l'heure sur la Basse, 720 sur la Moyenne et 530 sur la Grande; au Pont-Saint-Louis franchissent la frontière de France en Italie 992 véhicules le dimanche de Pâques et 1594 le lundi, et d'Italie en France 1174 et 1535, soit 91% d'automobiles et de cars et 6 de motos ou scooters. Si l'on ajoute que la Pentecôte est aussi occasion de brefs déplacements vers la Côte, on peut dès les années 50-55 noter l'ampleur des migrations qu'engendrent les moindres congés. Ainsi persiste, bien que ce soit sous une forme spasmodique, l'engouement pour le vieille Cite d'Azur dont Nice occupe, entre Cannes et Menton, le centre. C'est dans ce fait d'être la Côte à deux saisons que réside, à son avantage, la différence avec le jeune littoral varois où, à l'exception de Hyères ou de Saint-Raphaël, les stations nées de ce siècle, malgré des essais peu concluants, ne font guère que des stations d'été. Résumons en un raccourci imagé ce qui vient d'être exposé par deux comparaisons avec les phénomènes naturels: on a pu parler de caractère torrentiel pour le rythme actuel de la fonction d'accueil et de buttes-témoins pour les pulsations de durée limitée qui entrecoupent de longues semaines d'atonie. Les deux expressions méritent d'être retenues.

Mais il est une manifestation nouvelle à mon sens plus originale, certainement aussi la plus méconnue, de l'adaptation de la fonction d'accueil: c'est l'adoption de plus en plus fréquente de la ville comme résidence principale et non plus temporaire et accessoire. Le nombre croissant de personnes, retraités ou rentiers, principalement, s'y fixent en permanence toute l'année. Cette orientation ne date pas d'aujourd'hui. De Souza observe déjà qu'entre les deux recensements de 1906 et de 1911 l'effectif des résidents s'accroît régulièrement de 6 à 7.000 unités par an alors que, pendant les trois premières années, celui des voyageurs demeure stationnaire. Il insiste sur le fait que "les intérêts de stabilité prédominent de plus en plus et de beaucoup sur les autres". Quelqu'impérieuse que soit son utilité et bien qu'elle soit irremplaçable, la saison, dont la durée d'ailleurs se raccourcit, ne suffit plus. Elle ne soutiendra plus à elle seule, l'existence d'un foyer urbain oui grandit très vite, mais elle servira d'aiguillon. "La saison prophétise-t-il restera pour cette belle cavalière comme le coup de l'étrier; mais c'est dans toute la longueur annuelle de sa course que désormais elle se sent vivre". Cette tendance se confirme entre les deux guerres et surtout depuis 1945, qui rompt le charme séculaire, et elle est renforcée par la décolonisation. Beaucoup de fonctionnaires, de commerçants, de membres des professions libérales qui, abandonnant sans esprit de retour l'Indochine, l'Afrique noire et surtout l'Algérie et n'ayant plus d'attaches en France, choisissent Nice pour y finir leurs jours ou y reprendre leurs activités parce qu'ils y retrouvent le climat et le style de vie des pays qu'ils ont quittés, renforcent le gros des fonctionnaires des administrations publiques ou privées, des officiers, des cadres et des techniciens supérieurs qui y ont acheté un appartement et ayant relâché les liens avec leur province d'origine pour s'installer à demeure dans le Midi, donnent la préférence à Nice oui présente les avantages d'une grande ville. Les Corses de l'outre-mer, enfin, brisent, déjà entre les deux guerres, avec la coutume qui ne souffrait guère d'exception, de revenir mourir au village ou d'y passer leur congé, et leur ville de prédilection est Nice. Ce n'est plus la clientèle de très grand luxe d'avant 14, mais ce sont des gens à l'aise qui disposent de pensions ou de revenus substantiels, qui, ne quittant Nice que quelques semaines de l'été pour retrouver une maison de famille, des parents, une résidence secondaire ou séjourner dans un

centre climatique complémentaire, assurent une permanence de ressources essentielle pour l'équilibre du budget de la communauté urbaine. C'est à ce niveau de vie très supérieur à celui de la moyenne nationale que Nice doit d'avoir été très tôt, pour l'habitat, très en avance sur le reste de la France sous le rapport de l'aspect, plus agréable de la construction, de son équipement sanitaire, de son confort. Nous allons reparler d'eux ci-dessous.

La clientèle et l'hébergement. Les réponses aux problèmes que soulèvent ces deux aspects de la fonction d'accueil sont implicitement contenus dans l'analyse qui vient d'être faite de son rythme. Aussi peut-on se dispenser de longs commentaires pour les étudier et peut-on les réunir dans ce même paragraphe.

C'est vrai, en particulier, pour la clientèle. Nous savons, en effet, que, depuis la première guerre mondiale, elle se partage en deux catégories d'individus qui sont très dissemblables et n'ont de commun que les mobiles qui les ont attirés à Nice. Les uns sont les résidents. Par leur permanence, par leur condition sociale, donc par l'apport régulier et important de leurs dépenses quotidiennes, ils sont la principale raison d'être et de prospérer de leur ville d'adoption, dans laquelle ils sont pleinement intégrés et dont ils sont devenus des citoyens à part entière. Tout en gardant un attachement sentimental pour leur petite patrie, ce sont en quelque sorte des naturalisés. Avec eux, c'est plus qu'un retour aux sources, car jamais les hivernants de jadis n'avaient été plus que des saisonniers se tenant à l'écart de la ville et s'y conduisant en étrangers. Et cependant, précisément parce qu'ils font partie du corps urbain, parce qu'ils ne se différencient plus de la masse humaine dans laquelle ils se sont confondus, nous savons peu de chose sur eux. D'autant plus que ce sont en grande majorité des Français, venus de tous les horizons. Il n'y a pas de ville, hormis la capitale, qui ait une gamme aussi variée d'associations de membres originaires de la même province. Cette forme de l'accueil est donc bien mal connue. Elle échappe à tout contrôle particulier. Les moyens d'investigation classiques, et en premier lieu les recensements, ne nous apprennent rien d'elle. Elle n'est l'objet d'aucune statistique. Il est indubitable néanmoins qu'elle pèse un poids considérable, vraisemblablement prépondérant, dans la balance de l'économie niçoise. Dans telle grande villa de Cimiez datant de la fin du siècle dernier vendue en 1950 par appartements, 7 des 9 copropriétaires appartiennent à cette catégorie de résidents venus des quatre coins de la France, nantis de confortables revenus. Maint autre exemple donnerait des proportions analogues. Il s'agit, en règle générale, de propriétaires qui ont acheté leur appartement dans un immeuble neuf, dans une villa ou un hôtel aménagé de la Belle Époque. Pour prendre un exemple célèbre, c'est dans son appartement de l'ancien Hôtel Régina de Cimiez qu'il occupait depuis 1938 qu'Henri Matisse s'est éteint en novembre 1954. Si les Français dominent en très grande majorité c'est que l'établissement en terre étrangère sous cette forme, surtout pendant les périodes troubles des dernières décennies, est hérissée d'obstacles. Ne font donc guère exception que les Belges, dont la colonie est notable.

Ceux que la terminologie officielle et officieuse qualifie depuis l'entre-deux guerres, touristes et, pour la période estivale, d'un néologisme plus récent, vacanciers, composent le second groupe d'individus attirés par la vocation hospitalière de Nice. Ils se différencient des précédents parce qu'ils ne font qu'y passer ou que leur séjour y est bref. Compte tenu de l'imperfection de nos moyens de connaissance dans un domaine aussi impondérable que celui-ci, nous pouvons nous en faire une meilleure idée, car ils sont l'objet de statistiques, d'enquêtes, d'études, de délibérations, de commentaires de presse, sources auxquelles j'ai, d'ailleurs, puisé les renseignements fournis plus haut: arrivées par le rail, comptages routiers, trafic aérien. Aussi, en 1955, année terminale de cette étude, pour laquelle j'ai donné les chiffres des périodes les plus brillantes, deux organes aussi opposés d'opinion que "Nice-Matin" et "le Patriote" montrent que les préoccupations sont les mêmes dans les deux camps. "Nice-Matin" du 10 avril titre "Affluence record de touristes pour les vacances de Pâques" et "le Patriote" du 6 juin, tirant les conclusions du mois d'avril dans lequel sont incluses ces fêtes pascales "Le

compteur-touristes en hausse". Sans revenir sur ce qui a été dit à leur sujet, il convient d'insister sur deux points. A la lumière des chiffres, il ressort que de plus en plus, le tourisme devient, ici comme ailleurs, un phénomène de masse. Carnaval est marqué, plus que jamais, au sceau de la cohue. Le 24 février 1955, quinze jours après son entrée le soir du jeudi 10, le "Patriote" observe: "Le nombre de touristes attirés à Nice par les fêtes du Carnaval a été sensiblement supérieur à celui des années précédentes. Plus de 200.000 personnes ont assisté à l'ensemble des manifestations qui ont duré 12 jours". C'est la vague des "aoûttiens", autre néologisme, submergeant la ville qu'elle fait craquer sous sa poussée, les hôtels bondés, l'appel aux particuliers pour loger les imprudents qui n'ont pas réservé leur chambre ou le cantonnement de fortune à la gare, dans les salles d'attente et dans les wagons, les files de voitures et les "bouchons", une animation qui fait de Nice tout le contraire d'une ville morte. On recueille dans la chronique des faits divers des journaux l'écho d'une ville sursaturée oui, comme une éponge gorgée d'eau, ne peut plus rien absorber. Nice est ainsi entrée dans le cycle du tourisme collectif dirigé par l'entremise d'agences qui combinent des circuits pour des caravanes qui n'y restent que deux ou trois jours. Elle est, par exemple, souvent incluse dans un des grands itinéraires du continent, celui qui conduit à Rome. Carnaval, notamment, est l'occasion d'un rassemblement de nombreux cars venus non seulement de France, mais aussi de Belgique ou d'Italie. C'est par ce moyen qu'en 1954 "Tourisme et Travail" amène alors 1500 voyageurs.

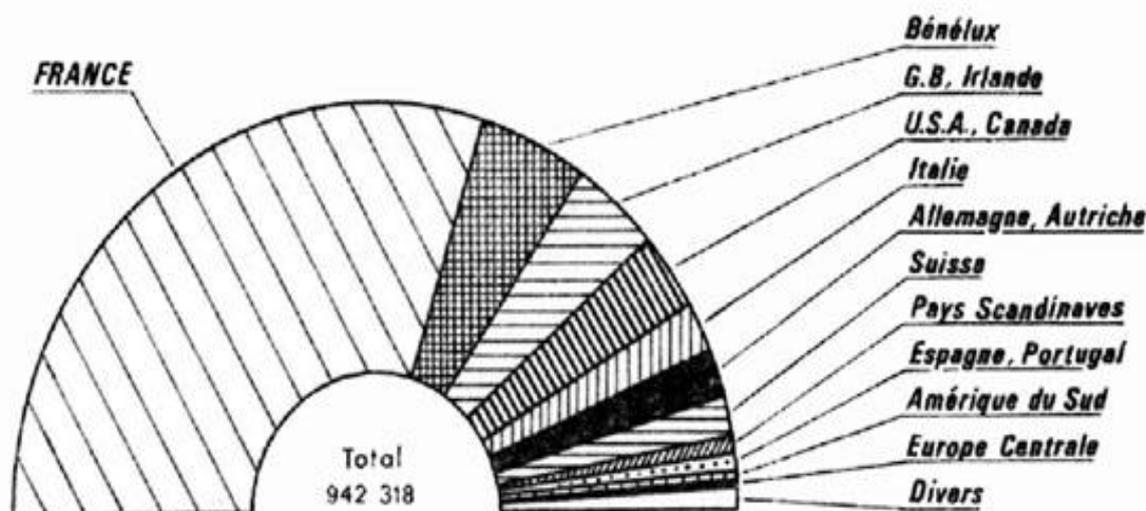
Il va de soi, enfin, que dans cette optique la ville devait se rallier à la formule du congrès. Elle le fit très vite avec succès grâce à ses privilèges climatiques, au choix d'excursions qu'elle offre aux participants pendant les heures de détente qui ni lient l'agréable à l'utile, grâce enfin à ses moyens d'accueil lui permettant de consentir hors-saison des prix avantageux aux groupes. Le congrès est ainsi entré dans les mœurs, sérieux ou utilitaire, les médecins, les notaires, les chefs de gare, ou plaisant, les célibataires. Et comme il ne faut rien négliger, on voit même le Président de la Chambre de Commerce sollicité de faire une démarche auprès de l'évêque de Nice pour le prier d'intervenir de sa haute, autorité afin que le prochain Congrès eucharistique, "cette magnifique manifestation qui comporte des centaines de milliers de participants pendant plusieurs semaines", se tienne à Nice (8 novembre 1935). Depuis 1951 se déroule au printemps une manifestation originale qui n'est pas sans parenté avec cette politique nouvelle. Un rallye touristique et gastronomique "Europe-Côte d'Azur", qui fait converger vers Nice des cars dont les étapes sont librement choisies par les organismes participants on fonction du double critère du voyage-promenade et du bien manger, est jumelé avec une semaine internationale du car au cours de laquelle, le jeudi de l'Ascension, une exposition et des épreuves de conduite permettent de classer les véhicules et les équipages.

Il est un dernier point qui demande à être éclairci : c'est la provenance des touristes. Contrairement aux résidents, ce sont en proportion notable des étrangers. Faute de décompte particulier pour la seule ville de Nice on peut se reporter au graphique ci-joint qui a été établi pour l'année 1955 par les fiches de police pour toute la Côte d'azur.

Si l'on prête un tel intérêt au mouvement touristique, c'est qu'il est, du moins en partie, lié à la prospérité de l'industrie hôtelière, essentielle pour la ville. Celle-ci présente une capacité d'accueil qui apparaît considérable. L'examen de la liste des établissements éditée en 1955 par le Syndicat d'Initiative, laquelle n'est d'ailleurs pas absolument exhaustive, montre que non seulement leur nombre est grand, mais aussi que l'éventail du luxe et du confort offerts, comme des prix demandés est aussi ouvert que possible depuis le palace et l'hôtel de première catégorie (4 étoiles et 3 étoiles A), l'hôtel de grand tourisme (3 étoiles B et C et 2 étoiles A) et l'hôtel de tourisme moyen (2 étoiles B et C, 1 étoile A) jusqu'à l'hôtel de tourisme familial (1 étoile B et C et sans étoile). Faisons le compte. En tête, deux palaces, (600 chambres). Puis neuf 4 étoiles avec 1349 chambres (1 A, 3 B, et 5 C soit 180, 494 et 675 chambres), seize 3 étoiles, D'après les chiffres de police pour l'année 1955.

LA FREQUENTATION HOTELIERE DE LA COTE D'AZUR PAR NATIONALITES

(1955)



Stations de Nice, Cannes, Menton, Antibes, Juan, Grasse, Cagnes, Roquebrune Cap-Martin, Beausoleil, Vence.

Les chiffres sont respectivement les suivants:

France: 569.969; Bénélux: 84.654; Grande-Bretagne et Irlande: 74.159; Etats-Unis et Canada: 56.293; Italie: 36.711; Allemagne et Autriche: 36.349; Suisse: 29.857; pays scandinaves: 14.930; Espagne et Portugal: 10.151; Amérique du Sud: 7.065; Europe centrale: 5.008; divers: 17.172.

totalisant 1322 chambres (8 A, 3 B et 5 C, soit 706, 288 et 328 chambres), 120 deux étoiles offrant 4422 chambres (43 A, 22 B et 35 C, soit 2301, 811 et 1310 chambres), 119 une étoile d'une contenance de 2593 chambres (85 A, 32 B et 2 C, soit 2039, 524 et 30 chambres), 44 sans étoile avec 527 chambres. C'est donc un effectif global imposant de 310 hôtels et de 10.813 chambres. Mais encore faut-il y ajouter les meublés. Et d'abord ceux qui, affiliés au Syndicat d'Initiative et au Syndicat des Hôteliers, ont fait l'objet d'un arrêté d'homologation de la préfecture, c'est-à-dire les appartements ou chambres avec cuisine ou possibilité de cuisine et avec une literie complète et le matériel nécessaire à la préparation des repas. Ce sont 6 hôtels meublés (99 chambres), 12 maisons d'appartements meublés (112 appartements), 51 maisons meublées (550 chambres, 6 studios, deux appartements), 2 logeurs en garni (8 chambres). A cette première liste s'en ajoute d'ailleurs une seconde qui comprend les établissements affiliés au Syndicat d'Initiative, mais non à celui des hôteliers: 63 pensions de famille et chambres

meublées (454 chambres), 56 appartements et maisons meublées (393 chambres, 15 appartements et une villa), 26 logeurs en garni (73 chambres et 11 appartements). Au total c'est un renfort de 1577 chambres, 6 studios, 196 appartements et une villa contribuant à enrichir de façon substantielle les possibilités d'hébergement de la ville. Et encore ne s'agit-il que de professionnels officiellement déclarés. Or, il s'en faut qu'ils soient les seuls loueurs de meublés. Il y a les occasionnels clandestins dont l'appoint n'est pas négligeable. Il faut joindre enfin à cet équipement la restauration qui lui est étroitement associée: quelque 500 adhérents au Syndicat des restaurateurs, patrons de bar et de cafés non compris et ce n'est pas toute la profession dont la plupart sont d'importance moyenne, occupant une famille, un plongeur, une ou deux bonnes, au total de 4 à 6 personnes, affichant pour les 4/5e des menus à prix fixe de 200 à 450 francs.

Mais alors qui croire ?

Les bulletins de victoire claironnés à tout propos et conformes, nous venons de le voir, aux statistiques et à l'observation quotidienne, ou les bulletins de défaite.

D'autre part, en effet, s'élève un concert de doléances, tout aussi probantes, car elles émanent des professionnels les plus qualifiés. Si bien que, même en tenant compte des exagérations qui sont de bonne guerre en telle occurrence, il est irréfutable que le fait dominant les conditions modernes de l'accueil est, au cours des quarante dernières années, la mise à l'encan du capital hôtelier sur lequel la Belle Époque avait fondé une part essentielle de sa prospérité. Pour la décennie qui précède la dernière guerre, on peut, avec le recul, brosser un tableau aux couleurs fort sombres devant lequel on ne peut pas ne pas évoquer les avertissements formulés un tiers de siècle plus tôt par de Souza, alors qu'il décelait déjà les symptômes de dépérissement du potentiel de l'hébergement local. Depuis 1930, note pendant la dernière guerre le vice-président de la Chambre départementale professionnelle de l'industrie hôtelière et secrétaire général du Comité régional du tourisme des Alpes-Maritimes, en raison de l'instabilité de la situation générale, toute l'industrie des Alpes-Maritimes est virtuellement en faillite. Telle est la situation. Les exploitations deviennent d'année en année déficitaires. Les travaux d'entretien, d'aménagement et même de réfection sommaire se raréfient et, sous l'aspect de façade trompeuse, un équipement qui avait fait la renommée de cette industrie nationale vieillissait et s'abîmait. À maintes reprises le cri d'alarme fut poussé sans succès. Seule, la réponse des percepteurs se faisait entendre, implacable. Il est vrai que deux guerres, d'abord, ont été néfastes. En 1914, des établissements sont convertis en hôpitaux, d'autres, comme le Parc Impérial, hébergent des réfugiés des régions envahies. Après 1940, c'est une telle braderie qu'à la réunion du Comité d'administration de la XIe Région économique tenue à Marseille le 26 septembre 1943, le Comité Régional du Tourisme créé à Nice depuis peu attire l'attention "sur le nombre par trop important des réquisitions des hôtels faites par l'État, en dehors de celles qui le sont par les troupes d'opérations", citant tel hôtel en plein centre qui, remis à neuf, est réquisitionné pour loger la gendarmerie, et la Chambre de Commerce se fait l'écho de cette protestation en août-septembre-octobre 1943), sans succès. L'Intendance de police s'installe à l'Alexandra, le Ravitaillement à l'Albion et au Beaulieu et Hollande, des groupements de répartition de Vichy dans des hôtels du boulevard Dubouchage. La Kommandantur occupe l'Atlantic, la Kriegsmarine l'hôtel Suisse dont la façade du front de mer est camouflée pour la circonstance, la Gestapo l'Ermitage, la Milice le Concordia. Et, en mettant la main sur quelques uns des plus beaux fleurons de la couronne hospitalière de la Côte à Cannes comme à Nice, pour constituer un groupe puissant, l'affairiste Skolnikoff grève d'une hypothèque plus ou moins durable le Ruhl et le Piazza.

Mais après les dix années, à peine, de répit qui suit le retour de la paix, l'amenuisement du patrimoine hôtelier reprend de plus belle. Entre les deux guerres et plus particulièrement entre 1929 et 1939, disparaissent 31 hôtels d'une capacité totale de 3150 chambres. Tous étaient importants et certains figuraient parmi les plus grands du monde. Un seul avait à peine moins de 40 chambres (38). Deux en comptaient 40; deux, 45; quatre, 50; trois, 60; un, 63; un 176; trois,

80; un, 83; deux,100; quatre,120; deux,150; deux,160; deux, 200; un, 400. La perte la plus spectaculaire est celle de ce dernier: le Régina. Le haut Cimiez subit les plus graves amputations, qui lui coûtent, outre le précédent, deux autres établissements considérables, le Grand Hôtel de Cimiez (150 chambres) et le Winter (200 chambres), subissant donc, dans ce triple naufrage seulement, le bas quartier de Carabacel non compris, un déchet de 750 chambres sur les 3150, soit près de 24% des pertes.

L'érosion se poursuit depuis la dernière guerre. Pendant les deux ou trois années qui suivent la Libération, période d'incertitude au cours de laquelle on se relève mal des graves dommages accumulés depuis l'occupation, notamment du fait des réquisitions abusives, le patrimoine hôtelier continue à s'amoinrir de 14 unités d'une contenance totale de 802 Chambres. Et l'on se pose la question devenue depuis classique " Nice deviendra-t-elle un cimetière d'hôtels?". Cette fois encore des noms célèbres comme le Majestic du bas Cimiez sont rayés de la carte hôtelière. Cimiez qui avait connu la gloire pendant un quart de siècle avant 1914 est mortellement touché. Le long de la partie haute et moyenne du boulevard Sont liquidés, outre le Régina, le Grand Hôtel de Cimiez devenu la Charité en 1938 et le Winter déjà disparus comme il est indiqué ci-dessus, le Riviera (100 chambres), l'Alhambra (105 chambres) et dans sa partie basse le Majestic (375 chambres) et le Grand Palais (80 chambres). En y joignant le secteur de Carabacel, sur le boulevard de ce nom qui ceinture la base de la colline de Cimiez et sur les dernières pentes de celles-ci, subissent le même sort l'Hermitage (178 chambres), l'Hôtel de Nice (120 chambres), le Langham (160 chambres), le Canton (50 chambres), le Tyndaris (11 chambres). Soit, en récapitulant d'une part 660 chambres et de l'autre 519, une diminution de 1179 chambres. Il ne subsiste que trois petits établissements sur le boulevard de Cimiez même de 20,11 et 8 chambres, et deux à proximité de 7 et 15 chambres, ce dernier étant la Villa Noël qui e précédé dans une; propriété lotie entre les deux guerres la clinique actuelle, et deux autres sur le boulevard Carabacel de 28 et 20 .chambres. Au total, à peine plus d'une centaine de chambres. C'est une hécatombe et c'est surtout la grande déroute des palaces. Si l'on admet, ce qui est difficilement contestable, que l'un des critères fondamentaux de l'activité touristique est l'état de prospérité de l'hôtellerie, il semblerait donc Que l'étoile de Nice, et il n'en va pas autrement sur toute la Côte d'Azur, plait singulièrement. A chaque pas, dans les travaux de la Chambre de Commerce qui se fait l'interprète des inquiétudes de la profession on recueille l'écho alarmant de l'appauvrissement quantitatif et qualitatif du potentiel hôtelier, écho qui, depuis 1928, se perpétue à peu près identique à lui-même pendant un quart de siècle.

Plus que dans le poids de charges qui, dans les pays étrangers, n'atteignent que 75 des dépenses, ce dépérissement a pour cause principale l'insuffisance du taux de fréquentation, c'est à dire du pourcentage des locations effectives par rapport au maximum possible qui doit être de 75, pour garantir la rentabilité. Or il n'est en 1950-55 que de 55%. Il n'est élevé qu'exceptionnellement dans des affaires saines qui fonctionnent à pleine capacité. La plupart des autres sont à moitié vides et leurs frais sont à peu près les mêmes que si elles étaient au complet. De plus ce taux est une moyenne entre des extrêmes mensuels variant du simple au quadruple. Par son régime torrentiel qui resserre de plus en plus les périodes de presse le tourisme moderne va jusqu' à crever pendant quelques jours, avec le paroxysme du 15 août, le plafond de la capacité. La saison d'hiver dégradée a laissé des "buttes témoins" et c'est la douche écossaise, désastreuse. Tel palace, complet à la fin de décembre, est désert le 2 janvier avec parfois plus de 200 départs dans la seule matinée du premier. La généralisation de la pause économique qui suspend la vie de l'hémisphère nord de juillet à septembre et à laquelle le riche, qui n'est plus l'oisif d'autrefois dont le type était le propriétaire terrien, doit lui même se plier est si tyrannique que, pendant 90 jours par an, il se présente plus de gens qu'on ne peut en recevoir, mais que pendant 270 il n'y en a plus assez pour couvrir les frais. La mode du voyage et du déplacement perpétuel qui se substitue à la conception du sédentarisé de jadis conduit à la

brièveté du séjour qui est de 2 à 8 jours, 5 jours étant une bonne moyenne. Nice, en conséquence, devient une ville de passage et l'avantage que l'on pourrait retirer de l'augmentation du nombre des visiteurs est annulé par le raccourcissement de leur présence. Un hôtel qui était prospère en 1914 avec 300 clients, de 3 à 4 mois, doit, pour vivre, en avoir 12.000 cinquante ans plus tard. Or les frais de publicité et les dépenses d'entretien plus considérables pour l'occupant d'une ou deux nuits que pour le sédentaire ajoutent au mal. D'autant plus que dans les catégories supérieures de l'ère victorienne, l'hôtel avec des parties communes très spacieuses, des salons, des halls, des couloirs, des escaliers et dégagements multiples, des plafonds très hauts, des pièces très vastes, des étages supérieurs affectés au logement d'une nombreuse domesticité, coûteux à chauffer, à entretenir et à desservir pour le personnel, est périmé. Ne sont plus, également, adaptées aux exigences modernes les conceptions de la bonne chère que n'apprécie plus l'étranger qui lui préfère les équipements lui donnant tout son confort. Défunte donc aussi en grande partie la tradition culinaire qui faisait la gloire de l'hôtellerie de la Belle Époque. Ainsi la véritable raison de la crise est que l'hôtel n'est pas rentable. Les apparences sont trompeuses: pour un palace de 500 chambres, faire un bénéfice de 3 à 15 millions, le premier chiffre étant le plus fréquent, sur un chiffre d'affaires de 250 millions, peut paraître acceptable, encore que ce ne soit que 2% de profit. L'établissement est ancien. Mais la valeur de sa construction et de son installation chiffrée en 1952 atteint 2 milliards "Pour être réellement rentable, il faudrait que l'exploitation laissât un bénéfice permettant de financer des investissements pour une valeur égale à une tranche d'amortissement du capital réévalué et dépassant cette valeur d'une somme qui serait cette fois un bénéfice net réel. En calculant d'après un taux moyen d'amortissement (murs, matériel et mobilier) de 5% il faudrait en conséquence que, le palace en question investisse par an une centaine de millions. Or son bénéfice moyen pour les dernières années, en y intégrant les sommes prélevées pour les amortissements et investissements, est de l'ordre de 10 millions. Selon les règles d'une saine gestion, cette entreprise qui peut paraître bénéficiaire est en réalité lourdement déficitaire. Elle vit en mangeant son capital" (Marandet). L'exemple choisi à Cannes, s'applique exactement à Nice. Ces conclusions sont également valables à tous les échelons de la hiérarchie, quel que soit le nombre d'étoiles. Le résultat est un sous-équipement d'autant plus regrettable que les prix sont élevés. La clientèle riche, souvent étrangère, l'éprouve car. Elle pâtit du contrôle des changes qui après la crise s'instaure un peu partout. La clientèle modeste qui fréquente le deux ou une étoile et qui représente 66% en 1950, 69;1% en 1951, 73% en 1952 du total des touristes recensés, encore plus.

Et l'on est ainsi conduit à poser la question de ce que les intéressés sensibles à un présent et à un avenir incertains dénoncent vigoureusement comme des formes parasitaires de l'hôtellerie. Passons sur le tourisme social: les auberges de jeunesse, les maisons de vacances, de repos ou de convalescence ne sont pas dangereuses. Le développement du camping, dont nous reparlerons plus loin, n'est pas dans le cas d'espèce bien spécial envisagé pour l'instant, inquiétant: il est le fait soit de "mordus", soit d'individus aux moyens financiers limités qui, choisissant cette formule par conviction ou par nécessité, échappe -raient de toute façon aux modes d'hébergement classiques et, enfin, il ne joue que pendant l'été lorsque pour ceux-ci la demande est supérieure à l'offre. Restent alors les meublés et ce sont eux la bête noire. On les charge de tous les péchés et ils font figure de boucs émissaires. Il est réel que ce marché parallèle de l'accueil joue un rôle considérable. On a pu estimer qu'ils accueilleraient 1/10e des touristes, soit 50.000 personnes, venus à Nice dans l'année (1954). De fait, pour juger leur rôle à son exacte valeur, il faut considérer que, la durée du séjour y étant beaucoup plus longue, c'est 40% de l'accueil, en nuitées, qu'ils représentent. D'après des chiffres fournis par le bureau de la taxe de séjour et des impositions municipales il y avait, au 1er octobre 1950, 3.957 déclarations de meublés dont les tenanciers, professionnels ou occasionnels, totalisaient 4.874 chambres, 1.546 appartements, 715 garçonnières et 58 villas entières. Or il ne s'agit là que des loueurs

officiels, exerçant au grand jour. Mais comment connaître les clandestins qui sont légion au dire de ceux auxquels ils font une concurrence déloyale? Cependant, s'ils sont "une plaie ouverte au flanc de l'hôtellerie", ne confond-on pas l'effet et la cause en les excommuniant? C'est parce que l'hôtel ne répond plus aux possibilités et aux besoins le désir de liberté dans l'exercice de la détente de vacances joue que le meublé lui est dommageable. Qu'il y ait cercle vicieux, c'est certain: l'hôtel a engendré le meublé, mais le meublé engendre le meublé. A l'origine, cependant, celui-ci est la conséquence d'un état qui lui est antérieur et qui le dépasse. Dans le même ordre d'idées, c'est à tort que l'on a incriminé une pratique qui, rare avant 1939, se généralise après 1945 par suite de la crise du logement et de la cherté du neuf; l'acquisition d'un hôtel par une société immobilière qui le détaille par appartements. On a même soupçonné l'un des spécialistes de cette opération (Saglia) d'être l'instrument de concurrents d'un pays voisin subventionné pour accélérer le démantèlement de l'hôtellerie française. Accusation gratuite dénuée de logique autant que de preuves, car elle prend aussi l'effet pour la cause. Pourquoi chercher en de noirs desseins ce qui n'est que la conséquence de la loi de la rentabilité? Si les hôtels dépecés avaient été viables leurs propriétaires ne s'en seraient pas débarrassés. Le seul reproche que l'on peut adresser à une telle initiative c'est d'avoir accéléré une évolution par la tentation d'une fructueuse aubaine pour l'hôtelier en difficulté et c'est en cela qu'elle fut néfaste. Mais il ne faut pas oublier que l'exemple venu de haut sous l'occupation se perpétue après la Libération: est-ce pour spéculer que l'état installe une partie des services départementaux dans le plus vaste des établissements de la ville, le Grand Hôtel, et que ce géant de 600 chambres est transformé en préfecture annexe tandis que la mairie loge une partie des siens dans l'Hôtel du Louvre et que le palace du Parc Impérial devient l'embryon de l'actuel lycée de ce nom? Aussi, supposer, Comme il a été fait, que cette ponction, en ce qu'elle s'apparente à la sélection naturelle laissant vivre les forts au détriment des faibles n'a pas été désagréable à ceux qui survivent grâce à elle, n'est peut-être pas un paradoxe. Le sacrifice des individus en surnombre sauve l'espèce. S'il n'y avait pas eu amputation d'un tiers des membres de la corporation, le taux de fréquentation déjà anormalement faible de 55% en moyenne pour l'année s'établirait à 30% et même, dans les catégories supérieures, où le taux est le plus bas, mais où le déchet a été le plus fort, à 25%.

Pour en terminer avec le malaise de la vocation hospitalière de Nice en dépassant les frontières des seuls problèmes hôteliers qui n'en sont qu'un aspect, il faut revenir sur les inconnues que sont, au sortir de la seconde guerre mondiale; les formules neuves du tourisme qui évitent les zones urbanisées. La ville peut s'interroger sur les incidences des campings ou des villages de toile et de chalets qui, en quatre ans (1951-54), passent dans le département des Alpes-Maritimes de 47 à 65, à 70 et à 92, offrant 4300, puis 7000, 8000, enfin 10.000 places aux campeurs à pied, à vélo ou à moto, aux caravanes et aux remorques et même aux campeurs sans matériel, et reçoivent, en 1954 déjà, 35.000 personnes, estimation raisonnable, installés en moyenne pour 10 jours et dépensant, pendant ces 350.000 ça Beurs-journées, au moins un demi-milliard de francs? En effet, sur 68 camps proches de la mer en 1953 (7120 places) il n'y en a que 13 (1115 places à Nice. Si, à l'est, de Villefranche à Menton, il y en a à peine plus, faute d'emplacement propice (1195 places), à l'ouest, on en recense 43 (4.810 places) entre Saint-Laurent-du Var et Théoule. Villeneuve-Loubet, qui n'a pas d'hôtel homologué, en possède 11 (1130 places), un peu plus que Nice, et, en août 1953, le camp B de la Siagne abrite près de 3700 personnes, plus que la commune de Mandelieu-La Napoule où il est établi? Et toute la côte jusqu'à Marseille s'aménage, surtout dans le Var. La ville n'en souffrira-t-elle pas, le camping créant des-centres nouveaux d'attraction et déplaçant l'intérêt vers de jeunes stations aux dépens des anciennes?

DANS LE SILLAGE DE LA FONCTION D'ACCUEIL.

C'est la fonction d'accueil qui explique l'hypertrophie de fonctions et de services qui ne sont pas particuliers à Nice, mais qui de son fait, y atteignent des dimensions inusitées ailleurs. L'industrie du bâtiment, qui en dépend directement, en témoigne au cours soit des dix années 1919-29, soit des six années 1950-55 qui correspondent à une situation normale. Pendant les quelques années de l'entre-deux guerres antérieures à la crise, après un arrêt entre 1914 et 1918, elle avait faiblement repris entre 1918 et 1921 lorsque ses progrès s'accusent à partir de 1922. Plus de 750 demandes de construction sont déposées. "Cette année-ci la construction s'est développée avec encore plus d'intensité. Il est facile de s'en rendre compte en parcourant la banlieue, de Saint-Roch à Saint-Pons et de Cimiez à Saint-Maurice et du Vallon des Fleurs à Saint-Sylvestre. A Saint-Philippe, à la Californie, au Var, les constructions nouvelles sont également nombreuses". Les caractères actuels nés de l'adaptation aux conditions nouvelles de la résidence permanente apparaissent. Dans le centre où les terrains atteignent des prix élevés, "énormes, dit-on, c'est-à-dire, par exemple, 550 francs le mètre carré rue Verdi, et où l'on ne dénombre que 128 constructions, une formule devient la règle. "On ne construit plus comme avant guerre la grande maison de rapport, note alors l'Éclaireur de Nice dans un article du 27 juillet 1923 intitulé "Le bâtiment va". Les grands immeubles nouvellement construits sont vendus par appartements. Un cahier des charges-type qui prévoit jusqu'aux moindres détails régit tous les propriétaires de la maison ainsi Construite". La faveur va de plus en plus à la villa installée dans un-lotissement, et la brique creuse ou la pierre de mâchefer y remplace la vraie pierre d'antan: sur les 571 constructions de 1923, 443 s'élèvent alors en banlieue contre 128 dans le rayon urbain. Ainsi sont fixées avant la crise de 1929 les normes qui triomphent après 1945 alors que, vers 1955, le mètre carré vaut, au cœur de la ville, de 40 à 50.000 francs et dans les rares terrains libres de Cimiez bien situés, 5 à 6000. La libération des matériaux après la fin des hostilités donne au lendemain de la seconde guerre mondiale le signal d'un départ en flèche entretenu par la masse des Français, anciens ou nouveaux riches, pressés de renouer les habitudes interrompues pendant plus de cinq ans, par des Belges, des Hollandais et des Suisses jusqu'en 1952. Un palier suit qui trahit une stagnation imputable, semble-t-il, à la sursaturation. Mais c'est alors un nouveau boom avec les "Indochinois", Français ou Vietnamiens qui, rapatriant les avoirs qu'ils ont pu réaliser, investissent des fonds considérables en achat d'appartements pour s'installer ou en construction de but spéculatif. Puis c'est un nouveau palier, lorsqu'après quelques mois les événements d'Afrique du Nord annoncent la relance. On signale dès 1955 que des mandataires de Français d'Algérie nantis de gros moyens financiers négocient des achats de terrains très importants pour mettre en chantier des immeubles destinés à garantir à leurs clients un placement sûr et à leur préparer un toit pour un éventuel repli. Nice est le siège d'importantes sociétés de travaux publics et de constructions immobilières auteur desquelles gravite une armée d'entreprises artisanales de toutes dimensions, les unes de caractère familial, les autres employant quelques compagnons. Une enquête reste à faire qui en donnerait le volume exact.

C'est encore à la fonction d'accueil et à la présence d'une masse d'oisifs fortunés eue Nice, devançant un processus devenu général, doit de connaître un précoce épanouissement du secteur tertiaire. La prolifération de corporations à peine représentées dans d'autres centres d'égale importance est caractéristique. Ainsi celle d'agent de transactions immobilières et commerciale. En 1955, leur Chambre syndicale compte 145 membres. Mais tous ne sont pas adhérents. Loin de là. Un pointage rigoureux, d'après les Annuaire, est impossible dans un domaine où s'enchevêtrent plusieurs activités qui font figurer à des rubriques différentes un même nom. Ils auraient été, au temps des vaches grasses, 500 à 600. Leur existence, liée à la vie de saison, est ancienne. Déjà, à l'Indicateur des Alpes-Maritimes de 1869, figurent 9 agences de ventes et locations, toutes dans la ville neuve, que les guides désignent comme indispensable à

l'hivernant en quête d'un logis. Si leur effectif n'a cessé de se gonfler, à un rythme très supérieur à celui de la croissance de la ville, c'est pour deux raisons. D'abord leur compétence s'est étendue. Elles ne pratiquent pas seulement toutes les transactions immobilières et commerciales, vente et location de fonds de commerce et d'industrie, de logements, de villas ou de maisons de rapport, de terrains à bâtir ou à lotir, de domaines ruraux, mais aussi gérances, régies, locations, prêts hypothécaires, placements de capitaux, contentieux, consultations juridiques et conseils financiers, lotissements, construction et transformation d'immeubles. L'estivant à la recherche d'un meublé suffirait presque à les faire vivre de mai à octobre. La vente par appartements, qui se pratique de longue date ici, entretient un mouvement important, car un 3 ou 4 pièces ou une garçonnière une pièce, cuisine, salle de bains, valant suivant le quartier un à deux millions et 500.000 francs à un million, trouvent plus aisément preneur qu'un immeuble. Mais il y a une autre cause à leur multiplication. Elle est dans la nature de la population. Il est rare qu'une communauté urbaine soit le théâtre d'un tel brassage d'humanité, rare que l'individu y soit aussi mobile et, par voie de conséquence, que la propriété change plus fréquemment de mains. Les clients, ce sont ceux qui pensent faire coup double avec l'acquisition d'un appartement pour se loger mais aussi pour réaliser un placement, en escomptant la plus value des biens sur la Côte mais qui n'y ont pas d'attaches et à la mort desquels l'intermédiaire intervient comme il l'a fait quelques années plus tôt. Ou bien ceux qui, déçus par l'encombrement de la profession, par les fluctuations et les crises périodiques, font l'expérience que le commerce honnête n'est point ici plus facile qu'ailleurs et abandonnent. Le champ d'action est donc illimité. D'autant plus que Nice a le bénéfice supplémentaire de centraliser une partie des affaires traitées de Menton à Cannes, et même au-delà. Et souvent les grosses, car si les communes satellites des Alpes-Maritimes ont presque autant d'officines, qu'elle, 124 syndiqués dont 55 à Cannes et au Cannet et 23 à Antibes à partir d'un certain volume on a plus de chances de les traiter dans une grande ville. Tous font de tout. Mais il y a des spécialisations: l'un s'occupe de fonds de boulangerie, un autre de fonds de boucherie, celui-ci d'hôtels, celui-là de cinémas. Il y a une maison du viager. Le "marchand de biens" est donc un élément représentatif de Nice. Il est partout; dans le centre, l'on en rencontre plusieurs dans les rues principales, voire dans le même immeuble; mais il n'y a pas de quartier excentrique qui n'en compte un ou deux parfois plus. Il est soit au rez-de-chaussée, et la vitrine sert au tableau d'affichage, soit en étage. Une table, des chaises, un coffre, un fichier, un plan de la ville au mur, le téléphone; dans un cabinet marchand bien, avec une dizaine de courtiers appointés au fixe et entretenant leur voiture, c'est assez, avant 1930 ou dans les années qui suivent la Libération, pour ramasser un ou deux millions par an, avec ce qui ferait vingt fois plus dix ans après, alors qu'avec l'alourdissement des frais on est en veilleuse et que l'on ne fait plus appel qu'à des démarcheurs travaillant à la commission.

Pour des motifs identiques, les agences de voyages sont beaucoup plus-nombreuses que dans toute autre ville d'égale grandeur. Non seulement elles délivrent tous les billets de transport, mais les plus puissantes possèdent leur parc-de véhicules et ont organisé des excursions de la journée ou de la demi-journée, des voyages collectifs en France ou à l'étranger et desservent des itinéraires de grand tourisme qui conduisent jusqu'à Genève, Bruxelles et même en Suède. On peut leur rattacher les bureaux des grandes compagnies aériennes qui, de la Swissair à la Sabena, d'Air-France jusqu'aux américaines sont représentées.

Pour des motifs identiques, les agences de voyages sont beaucoup plus-nombreuses que dans toute autre ville d'égale grandeur. Non seulement elles délivrent tous les billets de transport, mais les plus puissantes possèdent leur parc de véhicules et ont organisé des excursions de la journée ou de la demi-journée, des voyages collectifs en France ou à l'étranger et desservent des itinéraires de grand tourisme qui conduisent jusqu'à Genève, à Bruxelles et même en Suède. On peut leur rattacher les bureaux des grandes compagnies aériennes qui, de la Swissair à la Sabena, d'Air-France jusqu'aux américaines sont représentées.

Bien qu'il soit essentiellement différent, c'est parce qu'il est développé dans le même climat que le commerce d'antiquités, d'objets d'art et de curiosités est aussi florissant. Depuis cinquante ans, les temps sont durs aux anciens riches qui liquident le superflu. Nombreux aussi sont ceux qui, anciens coloniaux notamment, disparaissent sans parents proches et laissent à des héritiers lointains, grevées de charges successorales, des collections intransportables qui sont dispersées sur place et vont à d'autres dont le sort ne sera pas différent. Il y a des spécialistes du meuble de style dont Nice est un gros marché, de l'argenterie, des médailles et des monnaies, des tapis, des bibelots d'Extrême-Orient ou des objets de l'Afrique Noire. Et les salles des ventes sont plus actives que dans aucune autre ville de province.

Cependant, c'est aussi dans le secteur utilitaire de la répartition des produits ou des articles d'usage quotidien que le pullulement des commerces est poussé au suprême degré. Tel est le cas de l'alimentation: épiceries (43 en gros, 607 au détail), boulangeries (277), pâtisseries (112), vins en gros (60) et caves (265) qui débitent toutes les boissons et parfois servent sur place, charcuteries (160 charcutiers, dont 80 fabricants tuant les porcs aux abattoirs et 180 revendeurs achetant à des grossistes et le plus souvent installés dans des cabines aux marchés). Partout ce sont des effectifs pléthoriques et leur responsable syndical confesse que sur 315 bouchers (1955) il y en a 100 de trop. Et que penser des 110 blanchisseries, des 178 teinturiers-détacheurs? Et des drogueries et des salons de coiffure? Dans cette communauté qui produit peu et qui consomme beaucoup, on compte 930 représentants de commerce et de fabrique et une foule de dépôts d'usines, pour le bâtiment, pour les produits chimiques notamment pour les produits d'entretien, pour la mécanique, pour les fournitures les plus variées allant de l'automobile emballage. Cette conversion d'une cité entière appliquée à satisfaire les fantaisies d'une clientèle qui ne regarde pas à la dépense est matérialisée par un détail révélateur: ce sont trois salons de beauté pour chiens, il ne s'agit ni d'oisellerie ni de cabinet de vétérinaire, ici l'animal tondu, bichonné, frictionné après shampoing, sort comme une coquette de chez l'artiste capillaire. En bref, du haut en bas de l'échelle, l'originalité de la collectivité niçoise est l'exaltation de tous les critères de la société de consommation.

Une preuve supplémentaire en est administrée par l'encombrement égal des carrières libérales. Les médecins sont près d'un demi-millier: 454 pour 244.000 habitants en 1955, soit un pour 537. Ils étaient 446, un pour 542, en 1936; 402, un pour 546, en 1931; 429, en 1926, et 362 en 1921, un pour 430. Cette proportion dépasse non seulement la moyenne nationale, mais encore la moyenne urbaine. Toulon, pourtant spécialisée dans les maladies coloniales, a un docteur pour 758 habitants et Marseille, qui a une faculté, un pour 896. Lyon, entourée d'une banlieue considérable sur laquelle s'exerce l'attrait des cabinets du centre, un pour 690. Des départements entiers et non des moindres, sont loin d'avoir le personnel sanitaire de Nice. Ainsi la Loire, qui a plus de deux fois plus d'habitants que Nice et, les deux villes populeuses de Saint-Etienne et de Roanne, n'a que 395 médecins. Comme on y compte 143 chirurgiens-dentistes et 184 pharmaciens contre 204 et 121 à Nice, on voit que celle-ci n'est pas mal lotie. Impression que renforce la présence de 36 masseurs-kinésithérapeutes: les deux "médecins-gymnastes" de 1936 ont saisi l'écoulement. Il y a là en partie un héritage du passé entretenu par le fort contingent de personnes âgées qui se sont fixées ici. Les médecins sont localisés dans le centre, mais à l'écart des artères les plus commerçantes. Ils ont colonisé notamment le quartier des musiciens, plus calme: le boulevard Victor-Hugo y bat les records avec 34 cabinets.

Au barreau, même surpeuplement: 200 inscrits en 1955, dont 157 avocats et 43 stagiaires. Quant aux services publics, ils ne sont pas moins bien fournis. Bien que Nice n'ait pu se hausser à une compétence administrative dépassant le cadre de son département, l'importance de la conurbation dont elle est le chef-lieu, celle de la population étrangère qui y est fixée, son rôle touristique et sa situation frontalière justifient la présence d'un noyau considérable d'employés municipaux et de fonctionnaires du département ou de l'état: sa

préfecture qui est hors-classe appartient au groupe des 8 Préfectures à 5 divisions trois seulement, Marseille, Lille et Versailles étant à elle a deux secrétaires généraux et près de 500 employés.

Dans un domaine différent, mais dans le même ordre d'idées, il est remarquable que si, aujourd'hui, telle forme de l'industrie moderne, celle en particulier de l'habillement dont il sera traité plus loin, n'est pas au moins dans une certaine mesure, sans lien avec le tourisme, il en est une qui, depuis le Belle Époque, est sous sa dépendance immédiate: c'est naturellement une industrie d'art, la bijouterie, spécifiquement niçoise, qui, à l'orée de ce siècle déjà, est la source de combinaisons louches dont de Sousa expose le mécanisme. Actuellement Nice n'est pas seulement un très actif marché de l'occasion, beaucoup de personnes âgées se défaisant de leurs bijoux anciens et démodés. Elle fait surtout du neuf et est la seule, avec Paris, à réunir la fabrication et le vente, jouissant, loin devant Monaco (21 maisons, dont deux importantes faisant en série bracelets et bagues) et Cannes (15 maisons), d'un égal prestige à l'extérieur. Elle aligne en 1955, 114 fabricants-joailliers, dont 44 ont pignon sur rue, et 700 ouvriers, l'atelier artisanal de dépassant pas l'effectif de 4 à 5 ouvriers formés par le centre d'apprentissage local Victor Duruy. Une seule usine, qui sort l'article de Lourdes. Il va de soi que Nice est par là un foyer d'appel pour les dessinateurs les plus qualifiés de France. Le poids de l'or et le nombre de pièces présentés au contrôle de la garantie des Alpes-Maritimes exprime l'importance et la progression de cette spécialité: (41 passe de 25 kil. en 1935 à 100 en 1950, à 170 en 1952, et à 320 en 1955 et, pour les meures années, de 25.000 pièces à 26.000, 55.000 et 135.000. De ces dernières 130.000, soit 700 kil. d'argent, 320 d'or et 15 de platine, sont destinées à la revente en France et 4.093, soit 39 kil. d'or et 112 grammes de platine, à l'exportation. Le chiffre d'affaires total est de l'ordre de 900 millions pour la région, dont 600 pour le détail et 270 pour le gros.

LES PROBLEMES DU NEGOCE DES HUILES ET DE L'INDUSTRIE FLORALE

En 1914, Nice, la fonction d'accueil mise à part, est à la tête de deux spéculations florissantes. Elle e l'exclusivité dans les Alpes-Maritimes de l'épuration d'un produit de qualité égale ou supérieure à ceux de Marseille ou d'Onégia avec qui elle partage le marché international. Elle est surtout la capitale de la fleur fraîche sur le continent dont elle a fait la conquête en 25 ans. Entre les deux guerres ce sont encore deux pièces maîtresses de son économie. A la fin do 1940, au terme de ces vingt années, la Chambre de Commerce exposant, une fois de plus, les titres de la ville à être chef-lieu de région, les met toutes deux en avant pour appuyer ses prétentions. " Le commerce des huiles d'olive, expose-t-elle, constitue la branche du commerce la plus prospère dans notre région. Malgré la concurrence qui lui est faite par les pays méditerranéens, l'huile d'olive de Nice se vend dans le monde entier et constitue une source importante de revenus pour la Cote d'Azur". Elle ajoute: "La production de la fleur coupée a pris un grand développement sur toute la côte et le commerce qui en découle est bien le plus caractéristique de la région. L'exportation se fait surtout dans les pays nordiques mais la période de guerre a démontré que la France même peut absorber la plus grande partie de cette production". Si cette double appréciation contient une large part de vérité, elle pêche néanmoins par un excès d'optimisme qui s'explique par les circonstances, mais que démentent en partie les faits. Il convient donc de les rétablir dans leur exactitude. Considérons d'abord le commerce en gros des huiles. .Celui-ci qui, cent ans plus tôt, contribue autant à la fortune de la ville que les hivernants, ne se maintient plus que par la vitesse acquise et, de bastion inexpugnable devenu réduit acculé à une défensive pénible déjà dans les années qui précèdent la Grande Guerre, décline en même temps qu'il perd contact avec le terroir, si bien qu'il appartient au passé plus qu'à l'avenir et qu'il a valeur plus sentimentale qu'effective. L'essence cime de l'épuration n'est plus ce qu'elle était. On ne travaille plus le produit indigène mais une matière première importée. Du fait de la médiocrité des fournitures due à la vétusté et à la propreté douteuse de

beaucoup de moulins de campagne, de la lourdeur des 1550 de taxes et de la crise oléicole commune à tout le Midi, on ne se ravitaillait plus, sauf lors des très bonnes années excédentaires, 7 millions de kg contre 2 à 4 généralement en France, sinon accessoirement mais en Tunisie et l'on manipule des huiles industrialisées, normalisées, achetées sur dénomination, des huiles lampantes pour les 3/50, qui, trop acides, 5 à 10°, par l'effet d'une mauvaise fabrication ou de l'emploi d'olives défectueuses pour être comestibles, 1 à 1°2, et désagréables de goût et d'odeur, sont raffinées par surchauffe sous vide, neutralisée dans un bain de lessive de chaux et décolorées au noir animal. Le rôle du négociant est de créer à partir de ce produit hétérogène et imparfait emmagasiné à la récolte, un produit homogène, conforme aux commandes, car Comme ses vertus, les usages de l'huile sont différents. Douce, plus ou moins, car la Provence réclame plus de bouquet que Nice ou que Paris, elle est recherchée pour la table et la cuisine, mais, loin de se bonifier comme le vin en vieillissant, elle rancit vite. Fruitée, elle est amère et impropre à la consommation de bouche, mais elle garde sa fraîcheur de longs mois et convient aux conserves de poissons. Il faut donc épurer et faire, en jargon de métier, "la communelle". On coupe l'huile trop fruitée qui, sans dépasser le degré d'acidité supporté par le palais et l'estomac, a un parfum trop exalté avec l'huile qui, sortie de la raffinerie identique à elle-même mais inodore et insipide, différenciable des autres huiles douces à la seule analyse, leur serait assimilée par le profane. Les opérations qui consistent à donner le maximum de pureté et d'affinage par coupage d'huiles douces et fruitées n'ont donc pas un réel caractère industriel. On stocke à la récolte: les fûts roulés jusqu'au regard des "piles" y sont déchargés. Pendant que les voyageurs visitent la clientèle, le temps accomplit son œuvre et l'huile se décante de ses grosses impuretés, déposant deux doigts de boue que récupèrera la raffinerie pour en extraire la matière grasse. Puis elle est filtrée à travers des épaisseurs de coton comme jadis ou dans des filtres de papier. Lorsqu'on la transvase pour l'expédition, le brassage par la pompe suffit à faire le mélange. On met en fûts pour les grandes quantités, par exemple pour les conserveries et, pour la vente au détail, suivant qu'il s'agit de la région ou de l'extérieur, en bouteilles dont le verre blanc fait ressortir la teinte chaude du contenu, ou en estagnons rectangulaires de fer blanc, d'aspect soigné, faits à Marseille ou à Salon. Et on colle une telle étiquette. Peu de main-d'œuvre. La plus grosse raison (Castel) compte 70 ouvriers; une son moyenne, de 10 à 15; les petites, 2 du 3. Dans les entreprises artisanales l'outillage est simple: les piles, une pompe, des défiqueurs pour l'hiver, des réservoirs pour transvaser, larges récipients plus hauts qu'un homme. Nous sommes donc en présence d'une activité mixte. C'est un commerce qui s'accompagne, plutôt d'une véritable conversion manufacturière, de manipulations mécaniques que la médiocrité de l'huile brute rend indispensables et qui, en la dépouillant, en l'affinant, en l'adouçissant et en lui conférant limpidité et saveur exempte d'âcreté, créent un produit nouveau. Aussi y-a-t-il plus qu'un simple processus de manutention, de transvasage et de présentation. Il y a un usinage qui est la raison d'être du métier; un métier qui requiert, sinon des secrets, du moins un tour de main, des recettes propres à chacun, une expérience permettant de connaître les préférences de la clientèle et les dosages qui lui conviennent. La localisation et l'aménagement de ces maisons de structure mi-commerciale mi-industrielle répond à une double nécessité. D'abord être près des sources d'approvisionnement: Un premier groupe, celui des rue Gioffredo-Place Defly, est voisin du marché du "quai Saint-Jean-Baptiste auquel les paysans apportaient jadis leurs petits baril à dos de mulet. L'ancien magasin Castel fut établi, avant son transfert en banlieue, à l'angle des rue Gioffredo et Foncet et un libraire du pont Barla remise son stock dans les piles d'un sous-sol désaffecté. Lorsqu'au début de ce siècle on commence à importer sur une grande échelle de Tunisie, un second groupe se rapproche du port par lequel se font les arrivages et les expéditions. En second lieu, comme la condition première du négoce est la constitution au début de chaque campagne oléicole d'une réserve pour l'année, on aménage des "piles" d'une contenance de 5 à 10.000 kilos chacune, caves rectangulaires aux parois cimentées, au fond et au plafond revêtus de carreaux, munies d'un regard au niveau du

trottoir par lequel on déverse le contenu des fats roulés jusqu'au magasin. La fabrique fait corps avec l'habitat. Elle est au rez-de-chaussée d'un immeuble. La grande plaque de la raison sociale, une odeur dans l'air, des taches grasses sur le trottoir, des tonneaux métalliques, un bureau avec des bouteilles de teinte variée, la salle où travaille une machine. Ni bruit ni agitation: les opérations s'élaborent toutes seules.

Mais les périls sont venus. Cet archaïsme qui se survit est fragile. Il doit d'abord importer sa matière première, les dix millions d'arbres, dont un dans les Alpes-Maritimes, de nos 12 départements oléicoles donnant le chiffre dérisoire de 35.000 quintaux contre 6 millions à l'Espagne, 3 à l'Italie, et 1 à la Grèce et l'approvisionnement qui est fondamental, en sort dépersonnalisé, car on n'achète plus sur échantillon, moins encore d'après l'opinion des dégustateurs, mais au vu du degré d'acidité. Puis il souffre des énormes fluctuations des cours, sans possibilité de stockage lorsqu'ils s'effondrent pour attendre qu'ils se redressent, car l'huile ne s'améliorant pas en vieillissant, on ne peut faire une provision de plus d'une année. Il se heurte enfin aux prix excessifs des huiles de raffinerie qui, moins chères au début que les autres le sont autant, et rencontre la concurrence de l'arachide. Une position maritime subalterne est une servitude supplémentaire. Si c'est par grandes quantités que l'on importe, de Tunisie par mer, le port n'est d'aucun secours pour l'exportation, car il n'est pas touché par les grandes lignes et il faut expédier par cabotage sur Marseille à qui Nice, avant 1939, est reliée par un service hebdomadaire. Après 1945, on utilise le camion et c'est Pourquoi on vend surtout à l'Europe continentale, en Suisse, en Europe centrale, en Belgique où l'on est aussi bien placé que Marseille. Mais dix ans plus tard on se plaint que l'Europe centrale s'étant fermée, seule l'Allemagne reste une bonne cliente.

Par contrecoup la crise rejaillit sur les courtiers. Ils sont une dizaine, dont les négociants usent parce qu'ils sont au courant de l'évolution des cours, parce qu'ils leur facilitent auprès des vendeurs qui se font rayer comptant crédits et délais de paiement. Mais, spécialisés jadis dans l'unique branche des huiles d'olive, ils ont dû en annexer d'autres, huiles, diverses, farines, denrées alimentaires. Aussi le regroupement par fusion de marques en firmes plus importantes est-il le réflexe de défense d'une profession menacée. Plusieurs maisons trop faibles pour résister isolément forment un consortium; souvent aussi une plus puissante en achète d'autres qui le sont moins. Au total, cette spécialité ne perd pas plus de terrain que grâce à des positions depuis longtemps conquises. C'était la demande sur place d'une région où l'on cuisine à l'huile plus qu'au beurre et qui absorbe une benne partie des ventes, soutenant lorsque l'extérieur boude, une vie ralentie mais suffisante pour attendre des jours meilleurs; n'était l'acquis des aménagements et des capitaux investis; n'était la réclame indirecte du renom de Nice auquel est associée sa propre réputation; n'était surtout cette réputation justifiée parce que des gens experts, formés à une tradition qui leur a appris les canons de leur art, élaborent un produit de qualité, on pourrait même douter de l'avenir. Sans ces facteurs, rien aujourd'hui ne commanderait son implantation à Nice, moins encore qu'à Marseille, car on n'y bénéficie même pas de moyens de transport équivalents. Depuis que le raffinage fabrique industriellement des huiles neutres banalisées qui entrent pour les trois quarts dans le total des huiles redistribuées, ce métier qui, à n'en retenir que des données matérielles, se berne à livrer des huiles mangeables ne titrant guère plus de 1° d'acidité, pourrait, s'il avait à se créer, le faire aussi bien ailleurs. Du reste, Marseille, qui est la seconde place française, ou Imperia, en Ligurie, sont logées à la même enseigne et c'est si vrai que la Tunisie, leur fournisseur commun, les imite. C'est pourquoi ce souci du maintien de la qualité est un facteur déterminant. Pendant les années qui précèdent la dernière guerre les maisons adhérant au Syndicat du commerce des huiles d'olive des Alpes-Maritimes, dont 23 sont à Nice contre 7 à Grasse, une à Cannes et une à Antibes "garantissent sur leur facture la pureté absolue" de leurs produits et l'article IV des statuts du groupement des exportateurs réunissant 14 négociants en gros de la ville, stipule que "les membres du Syndicat, continuant la tradition du commerce des huiles d'olive de Nice,

s'engagent sur l'honneur et de la façon le plus formelle à ne livrer que des huiles d'olive garanties pures, aussi bien sous leur raison sociale que sous une raison commerciale quelconque exploitée par eux", s'expliquent le prix que l'on attache à la marque et le fait que, dans le phénomène de rétraction, celle-ci continue, après la disparition des maisons, à être exploitée, car on achète ou on réunit avec le nom, le renom et la clientèle.

Une maison (Viterbo) travaillant à façon pour les marchands ou achetant et revendant pour son compte pratique le raffinage des huiles lampantes que font plusieurs établissements modernes à Marseille, en Algérie ou en Tunisie.

Mais, pas plus ici que chez Castel qui a gardé dans son moulin de la place de Tende où ses installations modernes se sont déplacées, les meules ancestrales, on ne s'est libéré des orientations premières: Viterbo comme Castel n'a pas rompu avec l'orthodoxie de l'huile d'olive. C'est Audemard seulement qui s'en affranchit et qui sort de ce cycle restreint avec la transformation d'oléagineux essentiellement exotiques dans une grince huilerie de type marseillais adaptée à conquérir la région à un succédané de moindre saveur mais bien meilleur marché. Elle est issue d'une vieille souche du terroir. C'est d'une "Société des huiles des huiles d'olive Nice"(1887), anciennement maison Félix Audemard, qui est sortie en 1920 la "Société anonyme des Huileries F. Audemard" au capital de 108 millions de francs et employant 200 ouvriers (1956). Profitant du port, elle travaille essentiellement l'arachide débarquée non décortiquée, très peu le coprah, les palmistes et le tournesol et reçoit de France une part notable de colza et de pépins de raisin. Des graines, elle extrait d'une part l'huile brute qu'elle convertit en huile raffinée pour la consommation; en pâte à savon, d'autre-part les sous-produits, plaquettes ou grumeaux pour la nourriture animale. Seule de son genre dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var, elle fait bonne figure malgré la concurrence de Marseille, qui échappe naturellement à son influence, rayonnant sur le littoral jusqu'à Toulon, où se trouvent seulement quelques huileries de pépins de raisin, sur la Corse, les Basses-Alpes et les Hautes-Alpes.

Après sa progression rapide jusqu'en 1914, où elle atteint son plafond, la fleur se trouve au lendemain de la guerre confrontée avec des difficultés qu'elle n'arrive qu'imparfaitement à surmonter. Ce n'est certes pas qu'il faille sous-estimer les avantages que Nice retire de son rang de capitale de l'industrie florale de la Côte. En 1955, il vaut en effet, à son marché, un apport quotidien de plus de 20.000 bottes de cinq douzaines, 2.000 les jours creux, plus de 70.000 en pleine saison; il lui permet de contrôler une grande partie des 2.000 hectares de cultures, des 3 milliards de francs de revenus par an et des 40.000, certains disent 60.000, travailleurs qui y sont employés; car tel est, autant qu'on peut l'estimer en face de la poussière d'exploitations qui-en vivent et de la multiplicité des activités annexes ce que représente l'œillet dans les Alpes-Maritimes. La ville participe à un double titre à cette prospérité.

Elle prend d'abord, sur son propre territoire, une part considérable à la production. Au couchant, les lanières de poudingues découpées par les torrents côtiers entre le bassin de Nice et la vallée du Var, de part et d'autre de la profonde rainure du Magnan, sont le royaume de l'œillet: à Pessicart, Saint-Pierre-de-Féric, Saint-Pancrace, à l'est, à Fabron Terron, Ventabrun, La Lanterne, Saint-Antoine-de-Ginestière, à l'ouest. Partout les terrasses soigneusement aménagées, protégées la nuit sous des paillasons, se superposent sur 20 ou 30 étages, parfois glus, entaillant les versants où se multiplient les réservoirs en ciment pour l'irrigation. Ici, comme à l'ouest du Var, de Saint-Laurent à Cagnes, et comme à l'est, de Villefranche à Eze, on assiste, autour des années 50, à une extension sans précédent des cultures et la Direction des services agricoles estime que, vers 1955, la seule commune de Nice compte au moins un millier de producteurs.

Mais à Nice échoit, de plus, le monopole du commerce floral de la Côte. Il n'est pas absolu. La rose d'Antibes lui échappe. Elle ne peut le disputer à Cannes pour le mimosa qui se plaît dans des sols siliceux où il repeuple spontanément, ce qui dans l'arrière-pays niçois ne se

rencontre que sur les grès de Berre. Aussi, bien qu'elle ait eu une des premières forceries (1875) où l'on réglait l'humidité en soulevant le couvercle d'un chaudron chauffé au charbon, celle-ci demeure la seule, modernisée d'ailleurs jusqu'à réduire le temps de forçage de plus de moitié en utilisant le pétrels, puis le gaz et l'électricité et un kilomètre de tubulures passant dans des caniveaux pleins d'eau. Elle a même, à Saint-Laurent, vu naître, et mourir, un petit marché établi trois après-midi par semaine (juillet 1953) par quelques mécontents désirant le maintien du marché niçois l'après-midi toute l'année, et assisté aux débuts de la "Société coopérative de vente des communes florales des Alpes-Maritimes"(Coopflorazur) qui vend, fin mars 1955, pour la première fois sur le carreau des Malles de-Paris des envois de la veille. Elle demeure cependant, et de loin, le premier centre d'expédition de la Côte avec 76 expéditeurs. Or, à l'exception de quelques producteurs faisant directement leurs envois et des "camionneurs", ces professionnels sont le rouage indispensable à la commercialisation de la fleur, surtout pour le choix et l'exportation. Le producteur n'ayant ni le loisir, ni les connaissances, ni l'entregent nécessaires pour prendre contact avec l'acheteur, se tenir au courant de la législation et des négociations économiques ou exercer des pressions politiques, ni les capitaux qu'exigent le crédit, les paiements différés et les gros frais de correspondance, de déplacement et de bain d'œuvre, s'en remet à ces intermédiaires qui s'adressent dans les centres d'achat importants à des grossistes-revendeurs importateurs, les détaillants n'important eux mêmes que rarement. Il achète la fleur chez le producteur ou au marché, la fait trier, emballer et acheminer aux conditions de la loi de l'offre et de la demande. Son magasin est situé et agencé pour répondre à ces besoins. Il est soit à la périphérie ouest, 25 sur 76, un tiers à Bellet, Fabron, Saint-Antoine, à Magnan, Saint-Augustin, soit dans l'agglomération 51, près du marché ou de la gare, ses deux pôles d'attraction, mais il évite, n'ayant pas à solliciter le passant, les artères commerçantes onéreuses. Un aménagement sommaire suffit: de grandes tables devant lesquelles travaillent debout les emballeuses, une vingtaine au maximum des étagères chargées de paniers et de cartons, une bascule.

Nice a ensuite l'Unique véritable marché floral de gros organisé de la Côte d'Azur, n'ayant pour rivaux que ceux de la Riviera dei Fiori: Vintimille, Vallecrosia et San Remo. Il centralise les apports de la ville, ceux de la rive droite du Var, où à Saint-Laurent, Cagnes et la Gaude l'œillet gagne sur les collines dont le défrichage progresse depuis la fin de la dernière guerre et des communes de l'est Villefranche, Eze auxquelles l'arrivée en 1954 du canal de la Moyenne Corniche a donné un essor qui se traduit en avril 1955 par 42 exposants producteurs à la Fête des œillets d'Eze. Il fonctionne dès avant 1914. Après la guerre ses normes se précisent: il se tient pendant 25 ainsi de 1928 à 1953, l'après-midi, du 15 septembre au 1er juillet, et le matin, de 9 heures à 12 heures pendant le reste de l'été. Depuis 1954, à la suite de l'éphémère sécession de Saint-Laurent, il a lieu l'après-midi toute l'année, sauf le dimanche. Il est fixé cours Saleya et strictement de 4 h 30 à 13 h 15, à la sonnerie donnant signal de la mise en place, les vendeurs dont les voitures attendaient dans les rues voisines présentent, dressées sur tige dans les corbeilles, les bottes d'œillets, de glaïeuls, de genêts et d'autres fleurettes. A une seconde sonnerie, les transactions commencent, réservées d'abord aux expéditeurs. Afin d'éviter le désordre et assurer le libre jeu des cours on ne peut enlever les achats avant 14 h 15. Un millier de personnes, parmi lesquelles bon nombre de curieux et d'acheteurs occasionnels, vont et viennent jusqu'à 16 h 30. On ne voit pas circuler d'argent. Les règlements se font plus tard. Tel est l'instrument bien rodé lui donne à Nice un de ses atouts les plus sors dans l'économie florale des Alpes-Maritimes.

Chef de file de l'industrie florale de la Côte, et pratiquement de la France entière pour les expéditions lointaines, en particulier pour l'étranger, Nice est attentive à tous les problèmes qui lui sont posés. A son aveu d'impuissance devant le recul inéluctable des exportations elle répond on intensifiant le courant des ventes sur le marché intérieur.

Les commentaires suivants qui émanent de sources auxquelles on peut faire confiance jalonnent à trois moments différents l'état du commerce de la fleur pendant le tiers de siècle qui s'ouvre avec la fin de la première guerre mondiale. "Au cours de la saison florale 1953-1954, il est à noter que la fleur trop abondante pour les besoins n'a pu tenir des prix normaux mais s'est écoulee entièrement. Les horticulteurs, d'une façon générale, ont bouclé sans réaliser de bénéfiques rémunérateurs. Or la marchandise est devenue trop abondante, parce que les producteurs ont intensifié leurs exploitations, parce que les demandes diminuent comme pour toute production de luxe et enfin parce que les exportations à l'étranger deviennent pratiquement nulles". (Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce, septembre-octobre-novembre 1934). De la même source, mais à la veille de la seconde guerre mondiale (septembre-octobre 1938), le Rapport annuel consacre au problème les réflexions que voici: "La production florale s'est accrue au cours de ces dernières années dans d'assez fortes proportions et les ventes ne suivant pas, la même progression il en est résulté un abaissement des prix". Après avoir relevé que, malgré le déchet provenant de la température anormale de l'hiver, le produit de la vente aux Halles de Paris a été au cours de l'année de 14 à 155: au-dessous du prix de revient il ajoute: "L'exportation a baissé dans de fortes proportions. Alors qu'en 1913, par exemple, on exportait 7.000.000 de kilos de fleurs, soit un peu plus des 2/3 de la production, au cours de la saison de 1938, l'exportation e atteint le chiffre de 2.457.200 kilos, soit environ le septième. Les produits sont exportés principalement en Angleterre qui en absorbe 2.155.700 kilos pour une valeur de 8.648.000 francs". Dernier témoignage enfin, celui d'un quotidien qui devant l'ampleur on e pu parler "d'une véritable frénésie"— prise par l'extension des cultures après 1945 manifeste des craintes que peut d'ailleurs justifier un passé récent. "La production de la fleur coupée, lit-on dans le Patriote du 10 décembre 1954, prend chez nous des proportions inquiétantes et les surfaces cultivées sont en progression constante d'année en année. C'est un facteur de prospérité pour le département des Alpes-Maritimes. Mais songe-t-on à la catastrophe qui pourrait advenir si demain l'écoulement de cette marchandise saisonnière et combien périssable ne se faisait plus dans des conditions satisfaisantes pour le producteur?". Un an plus tard déjà, le même journal note que l'augmentation de la production qui dépasse 20.000 tonnes fait redouter l'avalanche des prix (1er novembre 1953) Il suffit de tirer la conclusion contenue dans ces trois citations. La production, après quelques années nettement inférieures aux chiffres d'avant 14, a repris son ascension. Les expéditions le montrent: plus de 13.000 tonnes sont expédiées en 1912-13, 8.000 en moyenne de 1927 à 1930, plus de 10.000 pour 1930-31 et 17.000 tonnes quittent la Côte par le rail (12.000 tonnes) par la route (3.000 tonnes) ou par l'avion (2.000 tonnes) du 1er octobre 1949 au 1er juillet 1950, campagne il est vrai, brillante. Et pourtant c'est, en permanence, la menace de la mévente et des bas prix. La raison unique est dans l'arrêt de nos exportations. Sur les 13.273 tonnes expédiées en 1912-13, contre 4500 qui sont dirigées sur Paris, 4080 le sont sur l'Allemagne et 2860 sur l'Angleterre. En 1930-31, les chiffres sont: 10.226, 4425, 487 et 3870. L'Angleterre demeure notre seule cliente importante. Mais pas pour longtemps: en 1947-48 elle n'importe plus que 450 tonnes. Et comme tous nos débouchés d'avant 14 sont taris, des pays du Nord à l'Europe centrale et à la Russie, on s'explique les inquiétudes qu'éveille un effondrement des marchés extérieurs tel qu'il s'exprime en pourcentage par les chiffres suivants: 65 à 70% de la production partent pour l'étranger à la veille de la première guerre mondiale; en 1950, le; en 1951, 2%. Or, pour prendre comme référence la saison 1950-51, on estime que les Alpes-Maritimes pourraient exporter 5.000 tonnes de marchandise de premier choix d'une valeur de plus de deux milliards de francs et qu'il resterait encore à répartir au moins mille tonnes sur le marché national. En 1955 on expédie 22.000 tonnes; on pourrait en exporter 10.000 au moins du 1er octobre au 31 mai; on en exporte 1500. Et on est installé solidement dans cette position inconfortable. Au sein du Marché Commun, la France, c'est-à-dire en fait la Côte d'Azur, occupe aujourd'hui une place plus que médiocre parmi les trois exportateurs de

fleurs coupées, très loin avec 6% seulement (2.548 tonnes) des 41.536 tonnes exportées par l'ensemble des pays de la CEE derrière les Pays-Bas (6e, 26.757 tonnes) et l'Italie (295 12.064 tonnes).

Puisqu'en ne peut rien contre la coalition qui a tari nos débouchés extérieurs, on se réserve, en revanche, le marché national. Dès 1918 le Ligue horticole et florale du Sud-Est, où Nice est suivie d'Antibes, de Cannes, de Villefranche et aussi de Toulon, d'Hyères et d'Olioules, réclame un droit à l'entrée des produits italiens. Le vœu est renouvelé en 1919 et en 1920. "Les horticulteurs de la Riviera française furent toujours pour le libre échange et ce n'est que forcés par une situation sans précédent, sous menace de voir ruiner complètement leur industrie, qu'ils demandent à être protégés par le droit de douane raisonnable jusqu'au jour où la reprise des exportations et le cours des changes redeviendront normaux"(1920). Comme ce jour ne revint jamais, non seulement ce droit, une fois obtenu, ne fut pas réduit, mais il fut élevé lorsque les Hollandais entrèrent en Nice. Cependant pour écouler sur le marché intérieur ce qui ne se vend plus à l'extérieur il faut augmenter sa capacité d'absorption, le prospecter en exploitant l'élévation du niveau de vie qui permet de recruter une clientèle de masse. De fait la fleur fraîche devient populaire. Elle a sa place dans les fêtes de famille et l'on suscite les occasions, de la Saint-Valentin à la Fête des Mères, d'offrir bouquets et gerbes. "Les fleurs, observe-t-on en 1936-37, tendent de plus en plus à pénétrer dans les milieux les plus modestes et même notre marché intérieur peut contribuer très largement à en activer la production et le commerce. Actuellement le marché intérieur présente 90 à 95% du volume total des affaires alors qu'au contraire il y a quelques années 80% des expéditions se faisaient pour l'étranger". Mais faut-il encore, pour que cette fleur soit démocratique, soit à des prix abordables. Aussi prête-t-on plus d'attention à l'initiative prise après la dernière guerre par des transporteurs appelés "camionneurs" dont on reconnaît l'utilité pour l'élargissement des ventes. "Ce sont, écrit-on en 1952, alors que l'on commence à parler d'eux depuis deux ou trois ans, et que leur chiffre d'affaires annuel va être bientôt estimé à 20 ou 30 millions de francs, des gens de notre région, pour la plupart, qui s'en vont, leur camion chargé de bottes, à travers la France, vers Digne, Grenoble, Marseille, Lyon, Toulouse. Leur chargement est enlevé par des gens peu habitués à trouver des fleurs à des prix raisonnables. Au début, les camionneurs étaient timides. Aujourd'hui ils sont devenus des acheteurs réguliers, ils paient patente. C'est à eux, incontestablement, que l'on doit l'accroissement de notre vente de fleurs". Et c'est ainsi que, dès le début de 1954, le Syndicat professionnel des forains-fleuristes demande qu'ils soient représentés au Comité de défense et de propagande de la fleur de la Côte d'Azur en faisant valoir qu'ils font sur le marché des achats importants et qu'en les écoulant dans tout le pays à des prix inférieurs à ceux des magasins, grâce à l'économie de main d'œuvre et d'emballage, ils touchent des milieux toujours plus étendus. Il s'agit, en effet, d'une formule régulière, licite et loyale de gens ayant une licence et payant une patente de forain, qui n'a rien à voir avec celle que l'on dénonce en 1938 lorsque l'on réclame la "suppression des transports routiers lorsqu'ils sont effectués par des camionneurs ou des particuliers sans patente spéciale ou par des camelots". Encore faut-il se ménager une marge de sécurité "On ne doit pas abuser du développement du goût pour la fleur qui s'est manifesté dans la clientèle française; ce goût n'est pas susceptible de croître éternellement (1953)". Ce rappel à la sagesse peut s'adresser au calcul simpliste de certains pour qui 20.000 tonnes par an ne font en somme que 400 grammes par habitant, d'où il découle que les difficultés de placer la marchandise ne seraient pas le fait d'une surproduction mais d'une sous-consommation. On en fait l'expérience dès 1939 puisqu'on note que pour la saison "le marché intérieur s'avère trop saturé et que les ventes à la commission ont parfois été inférieures de 10 à 11% sur le prix de revient". Et on en est alors à se féliciter que les gelées de décembre, en réduisant le volume du marché de 30 à 40, aient écarté la menace de surproduction en donnant une plus value de 40 à 455 qui permet de clôturer la saison sans grand dommage. L'espoir bien problématique d'une reconquête des marchés extérieurs, comme la

défense plus réaliste du marché national, passe par le même chemin: remédier aux maux qui sont à la source des déboires. Il faut améliorer la présentation, proscrire spécialement le fardage, plaie que perpétue le manque de conscience de certains expéditeurs, tromperie sur la qualité de la marchandise consistant à masquer sous une couche supérieure de belle apparence un contenu médiocre: on s'y emploie et on constate avec satisfaction que cette pratique devient de plus en plus rare. Il faut se libérer d'une servitude majeure en assurant l'acheminement rapide du chargement parce qu'il est au plus haut chef périssable et aussi parce que la Côte est éloignée des places du Nord où elle doit être présente en même temps que ses concurrents géographiquement mieux placés. La plus grande partie de la production s'écoulant par le train en 1949 la S.N.C.F. transporte 8:500 tonnes, la route, c'est-à-dire les camions, 2.000 et l'avion 1000. La tâche première est de faire porter l'effort sur les expéditions par fer. A partir d'avril 1954 un wagon réfrigéré laboratoire de la S.T.E.F. muni d'appareils enregistrant les différences de température en ses différents points pour rendre plus efficace l'aménagement intérieur fait plusieurs voyages d'étude pour Paris, la circulation d'air sur deux tonnes de glace, dont un tiers fond, combat tant la chaleur dégagée par les plantes et la déperdition par les parois, sans atteindre le point de congélation, le minimum étant de + 2 ou 3°. Les fleurs néanmoins n'arrivent par le train aux Halles de la capitale qu'une bonne nuit après celles de banlieue. Fréter un cargo aérien spécial étant trop cher, c'est en décembre 1950 seulement que prend enfin corps un vieux rêve. Par le cargo de messageries Paris, Alger dérouté trois fois par semaine, les fleurs parties, à 19 h 15 sont au Bourget à 22 h 30 et avant l'aube au Covent Garden ou sur la plupart des grands marchés de l'Europe du Nord, 24 heures après la cueillette. L'avion est précieux pour les destinations lointaines. En décembre 1953, qui bat les records précédents, sur les 54 tonnes, 5 enregistrées par Air-France, 30 sont pour l'Afrique du Nord et 3,5 pour l'AOF et l'AEF, 12 pour les pays scandinaves, 6 pour la Belgique et 2 pour l'Allemagne, 0,5 pour le Canada et autant pour l'Orient. Il convient, enfin, de ne pas rester passif en face des rivaux afin de les distancer. On ne demeure donc pas les bras croisés. Et c'est ainsi que l'on s'applique à multiplier les inventions. En 1924 le registre des nouveautés s'enrichit d'une centaine de variétés. 2.000 douzaines de 200 variétés de formes, de couleurs, de tiges et de culture différente sont présentées à la Semaine de l'Œillet de 1954, la première depuis 1939, et 3000 douzaines de 300 variétés en 1955. Cependant cette création continue par l'hybridation, art devançant la mode autant que science, il faudrait en assurer la propriété à ses auteurs, car, faute de protection par un brevet analogue au brevet industriel, elle profite aux Italiens qui emportent (1951) semences et boutures. On en parle depuis la première guerre mondiale, mais, en 1955 encore, elle n'est toujours pas garantie car il n'existe en pratique ni inscription ni description au registre de la Société d'Agriculture ni délivrance de certificats réservant la propriété horticole.

L'ESSOR DES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT.

En s'aidant de facteurs favorables, en se spécialisant et en se gardant d'ambitions démesurées, elles ont étendu le registre des occupations de la ville. Ainsi la confection, née de circonstances fortuites, leur a survécu jusqu'à se ranger immédiatement derrière les cinq ou six grands centres français. La bonneterie et la chaussure s'y sont fait une place qui, pour n'être pas aussi flatteuse, n'en est pas moins honorable. La Confection grandit pendant les années 40. A condition de se procurer le tissu et les fournitures, on était sûr de vendre. Mais résisterait-elle au retour à l'état normal? La chaussure, qui avait connu la rame faveur, out alors du plomb dans l'aile. Si elle a tenu, c'est pour avoir saisi une place qui était à prendre et tiré d'une révolution dans l'habillement, qui est universelle, la matière d'un succès personnel. Elle le doit à la haute couture locale. Sans doute, celle-ci laisse-t-elle à Paris l'apanage de la création et se borne-t-elle à reproduire les modèles dont elle achète l'exclusivité aux présentations de collections sous forme de patrons, le plus souvent de toiles. Elle y est néanmoins plus prospère qu'ailleurs et

c'est à Nice que sont établies la plupart des quelque vingt maisons de la Côte, quelques unes seulement étant à Cannes et à Monte-Carlo. Toutes sont anciennes: l'apnée a l'âge du siècle, les puînées 30 ans, les cadettes 20; une seule est récente, et leur clientèle demeure pour 50 à 80% étrangère. La confection a profité du rayonnement de cette haute couture et, confection de classe, intermédiaire entre celle-ci et la confection commune, ce qu'exprime mal l'officiel "couture en gros" ou "le prêt-à-porter" américain (ready to wear), elle s'adresse aux nombreuses femmes naguère habillées par une couturière. Elle a hérité aussi son personnel en chômage. Sur les 3 ou 4000 ouvrières à domicile, un dixième sont capables d'assembler et de finir la pièce qu'on leur confie. On fait donc du beau, non la série qui demande la standardisation; détail significatif: les boutons sont faites à la main. La confection féminine, qui se taille la part du lion, ne compte aucun grand atelier. On s'adresse à l'ouvrière ou à des entrepreneuses responsables dont certaines se chargent même de la coupe; dix femmes sur machines est un maximum. Les ateliers, dont les plus importants exécutent la coupe, le contrôle et le finissage mais font faire au dehors le montage, ne sont, en plus vaste, que des ateliers de couturières: de grandes tables pour couper, 3 ou 4 coupeuses et une femme pour la réception. Ils groupent à peine le dixième du personnel: 25 à 30 contre 250 à 300 pour le plus considérable et une dizaine contre 100 à 120 pour un moyen. L'atelier lui-même ignore le travail en série. Une maison moyenne, qui sort 8000 pièces par saison, possède une collection de 30 modèles comportant chacun 4 à 6 tailles et 7 à 10 coloris. Que seulement 10 ou 15 marchent, quel éventail de tailles et de coloris. Pour 80 modèles et certaines firmes on fait deux fois plus, exécutés chacun en 4 tailles, en plusieurs tissus et en de nombreux coloris, la complexité devient infinie, excluant la machine, rentable si les modèles sont en nombre limité et toujours identiques ce qui explique que l'on n'utilise même pas toujours le ciseau électrique, outil pourtant modeste. La confection niçoise est donc une confection féminine. 37 des 53 adhérents du syndicat font pour femme, 6 pour homme, 10 pour les deux. Et, pour les 4/5e, ses créations consistent en toilettes d'été à l'élaboration desquelles se prête le milieu. La confection masculine s'est repliée sur la veste et le pantalon, abandonnant aux vieux centres mieux outillés, comme Lyon, la confection industrielle, le vêtement d'hiver, notamment le pardessus que l'on fit pendant la guerre. Le chef d'entreprise qui doit avoir de l'imagination, bannir le déjà vu, multiplier les trouvailles en s'inspirant de ses goûts et de son expérience et, même s'il demande des modèles à Paris, être le créateur, baigne dans l'ambiance, car c'est dans l'éclat de l'arrière-saison qu'il assemble des couleurs qui paraîtront criardes dans les brunes automnales lorsque les nouveautés sortiront à Paris mais qui feront merveille à la grande lumière de l'été suivant. C'est donc le culte du plein air et des sports qui a fait le succès "Jeune, fraîche, cette mode, disent ses créateurs, est originale aussi bien par l'expression de la forme, le choix des couleurs et des tissus que la recherche du détail, car elle est conçue au soleil, pour le soleil". Son rythme obéit à cette loi. Les collections sont préparées dès octobre, présentées fin novembre économes jusqu'à la fin de l'hiver, stockant de janvier à mars, et les renouvellent eu fur et à mesure de leurs ventes jusqu'au début, pour le Midi jusqu'à la fin, de juillet. Puis c'est la morte saison. Sa spécialisation, qui lui vaut une place à part, lui garantit une clientèle, d'autant plus que grâce à une main-d'œuvre moins chère comptant beaucoup d'Italiennes, grâce à la légèreté et à la qualité de ses articles qui ne sont grevés par le transport du tissu que de quelques dizaines de francs sur les 3 à 5.000 francs du prix de revient d'une robe en gros, elle fait meilleur marché que Paris. C'est à Nice que les grands magasins, Galeries Lafayette ou laines de France, demandent les spécialités estivales, soit en tissu, soit en couleurs, soit en façon, bains de soleil, robes de plage, robes d'été, beaucoup de toile, des imprimés, des coloris vifs. Grâce à l'Union des créateurs de la mode Côte d'Azur, organisme corporatif, et au groupement Sélection Côte d'Azur, initiative privée, qui tiennent des conférences de presse et présentent des collections, elle lance chaque année la Côte d'Azur. En s'adaptant à la tangence qui a fait doubler en dix ans depuis 1945 le volume des opérations de la confection en France, c'est-à-dire en s'arrogeant par l'application des qualités

de la haute couture à une multiplication relative des modèles une place entre celle-ci qui est un art personnalisant chaque modèle et la confection courante standardisée à l'américaine qui est une industrie, Nice a pris la tête à raison des quatre cinquièmes, loin devant Monte-Carlo et Cannes, d'une confection féminine solidement armée pour défendre son monopole. Bien qu'en France on soit loin du Read to wear américain qui est au second rang après l'automobile chez nous 118 milliards contre 450 à celle-ci. (1955), la ville, chef de file de la Côte, est confiante. Où Lucien Lelong, le pionnier, échoue à Paris en 1935, sa "robe d'édition", Nice, dix ans plus tard, a réussi. En 1953, le Syndicat de la Confection des Alpes-Maritimes, qui ne s'individualise de celui de la couture qu'à partir de la réglementation de Vichy, compte 53 membres, soit le tiers des professionnels et la moitié des affaires du département. Au lieu des 4 ou 5 maisons de 1939, il y en a plus de 100 sur la Côte d'Azur, deux à trois fois autant avec les plus modestes. Démarrant au sortir des restrictions, ses progrès n'ont pas cessé depuis et elle emploie, moins de dix ans après, en bonne saison et en période de pointe, 3000 personnes, peut-être 4000, pas mal de femmes mariées qui travaillent à domicile, ce qui est la règle, n'étant pas déclarées pour esquiver la sécurité sociale et bénéficier du salaire unique. En 1955 elle fait trois milliards de francs d'affaires une maison moyenne (Surdain) comptant pour 20 à 25 millions. Elle écoule au dehors de la ville 95% de sa production. Dès ses débuts elle vend à la France entière et à l'Afrique-du Nord dont elle est le plus gros fournisseur avec Paris. Si l'exigüité des groupes blancs dans le reste de l'Union française deux femmes à Abidjan accepteraient-elles de porter la même robe, y restreint les débouchés, l'exportation, pratiquement nulle trois ou quatre ans plus tôt, a réalisé des gains considérables et en 1956 Nice espère abattre en Amérique la prépondérance eue l'Italie y dut à ses tarifs.

Essor parallèle, mais beaucoup rapins brillant, bien qu'il soit plus ancien, Ce la bonneterie. Dès avant 1914, Nice fait la chaussette et compte en 1923 huit fabricants. Nais, par suite de la concurrence japonaise et italienne, sept flanchent et un seul résiste. La renaissance coïncide avec l'établissement de barrières douanières et le développement du tricotage surtout depuis 1935. Après 1945, les Alpes-Maritimes prennent leur part d'une tendance à la décentralisation et, dix ans plus tard, sans se hausser au niveau des grands foyers tels Troyes qui occupe 8% de la main d'œuvre nationale ou le Nord, méritent de figer sur une carte bonnetière du Midi où, de Bordeaux à la frontière italienne, Grenoble non comprise, sont alors employés 12.000 des 85.000 ouvriers français. Certes, même là, ils ne sont point en première position. Toulouse, Castres, Nîmes, Ganges et ses bas de soie, le pays basque et ses bérets sont devant eux, souvent loin. Cependant, en moins d'un quart de siècle ils se sont imposés en ne se confinant pas dans le cadre local ou régional, jusqu'à conquérir des débouchés qui, dans certains cas, s'étendent à un rayon national. Nice est le chef de file concentrant les trois quarts de l'activité du département, imitée seulement par Monte-Carlo et un peu par Cannes. Outre un nombre variable d'artisans, souvent des commerçants qui se sont mis à fabriquer à la demande de leur clientèle surtout du pull-over, mais dont le champ d'action ne dépasse pas la ville ou, au plus, la côte jusqu'à Saint-Tropez, ils ont été 150, ils sont 75 à 100 en 1955, on recense à cette dernière date deux groupes d'industriels dont tout le personnel travaille en atelier, le tissage se faisant au métier. L'un, de six maisons (160 personnes dont 150 femmes et 10 hommes) fait la chaussette, le mi-bas, la socquette (120 tonnes de coton per an), étend le rayon de ses ventes en France et exporte, la plus importante (Belfort) qui totalise à elle seule la moitié de l'effectif (75 personnes) faisant beaucoup d'affaires avec l'Union française. L'autre, de 23 Maisons (190 personnes en tout), transforme en tissu une cinquantaine de tonnes par an de coton, de fibranne de soie naturelle, et surtout de laine, elles achètent les filés en écheveau, la bobinent et la tissent et font sur commande le montage et la confection: pull-over et week-end pour hommes et femmes, ensembles, c'est-à-dire jaquettes et jupes de femmes et maillots de bain. On fait uniquement le bol article, genre couture, bien fini, toute fait mode. Dix ou douze maisons ont des représentants et touchent la France entière. Trois ou quatre même exportent.

Vers 1950 on était bien en peine de prédire ce qu'il adviendrait de l'industrie de la chaussure qui, pendant la guerre, avait pris son essor sur la Côte où en 1939 il n'y avait, auprès de très nombreux bottiers artisans montant à la main des articles sur mesures, que 5 ateliers notables, dont trois à Nice et deux à Cannes, confectionnant à la machine et en série. Le marché noir et la vogue du raphia tressé susceptible de remplacer ici le cuir encourageant les audacieux, le Syndicat comprend en 1948 une soixantaine de fabricants dans le département où Nice est en tête (36) suivie de loin par Cannes-Le Cannet (13), Mougins (3), Antibes (3), et Monaco (1). Nous sont petits ou moyens: vine ont au plus 10 ouvriers; dix, de 10 à 15; sept de 16 à 20; cinq, de 21 à 25; sept de 26 à 35; six de 40 à 50 et un seul arrive à 65. Lu total, plus d'un millier de personnes chez les 56 syndiqués et un tiers de plus chez los autres. Puis, c'est la liquidation des affaires les moins saines et dès 1949 le déchet est très sensible mais le marasme étant général c'est avec la reprise que l'on peut juger des aptitudes de Nice à affronter la concurrence. Or un noyau notable d'ateliers y subsiste car s'il y a eu des morts, il y a eu aussi des naissances. L'une des meilleures chances de sa production est sa diversité. On y a créé des modèles. L'après-ski, chaussure montante fourrée primitivement destinée à recevoir le pied après le ski, puis imitée, étendue à d'autres usages, a été vraiment lancé ici. On fait beaucoup la sandale très demandée sur place; mais aussi le brodequin et la chaussure de ville pour femmes, pour hommes et pour enfants. Et ainsi cette troisième branche de l'habillement est devenue une source de revenus qui s'ajoute aux deux précédentes.

ECHANTILLONNAGE D'ACTIVITES DIVERSIFIE, MAIS DE SURFACE ET SOUVENT PRECAIRE.

C'est un dossier léger (que nous ouvrons en rassemblant toutes les activités qui, hormis la fleur coupée, l'huile et le vêtement sont représentés à Nice. L'énumération que donne en 1921 la Chambre de Commerce, et dont elle se félicite, "des nouvelles firmes importantes qui se sont créées dans notre région depuis 1908 prête à sourire: au palmarès figurent une cartonnerie, une fabrique de boutons, "de nouvelles fabriques de pianos automatiques", l'atelier Nice-Saint-Roch de réparations du matériel de chemin de fer et l'établissement frigorifique de la ville. Un tiers de siècle plus tard il n'y a pas grand chose de changé. Même si la tyrannie des richesses minérales n'est plus absolue et n'interdit plus à la Côte d'Azur de s'éveiller à des formes nouvelles de travail, il reste bien des hypothèques: la position excentrique, les lacunes du port, l'absence d'emplacements, chaque mètre carré valant de l'or, se coalisent pour la stériliser sous ce rapport. Si la bijouterie se console d'être éloignée de Paris, qui est le centre des affaires moins parce qu'elle reçoit directement les perles du Japon ou les pierres d'Afrique ou du Moyen-Orient que parce que le transport compte peu avec 300 francs une rivière en brillants de 7 millions traverse la France; si, également les frais d'expédition sont minimes pour la mode Côte d'Azur, il n'en est pas de même dans la plupart des cas. En bref, l'industrie ne se soutient à Nice que par ses attaches locales et ce qui est ailleurs un facteur parmi d'autres est ici le facteur par excellence. Tout ce qui explique la survie des huiles peut être répété: à la base du succès on trouve toujours l'initiative d'individualités qui ont développé des débuts modestes et ont diversifié et étendu leur spécialisation dans la mesure où elle satisfaisait d'abord à la demande régionale. C'est parce que le pharmacien Ronchèse est né à Nice, qu'il y a fondé en 1900, après avoir terminé ses études à Paris, un laboratoire d'analyses médicales que naissent en 1927 les laboratoires de vaccins et de produits pharmaceutiques qui passent d'une dizaine de personnes à 300 (1955). Pas de problème de main d'œuvre, des femmes sans spécialisation pour les deux tiers, les manipulations délicates étant confiées à des pharmaciens, des licenciés ès-sciences, des laborantines diplômées, ni de matière première, les vaccins étant obtenus par cultures de microbes récoltés dans les hôpitaux, les autres médicaments étant à base de produits chimiques. Mais recevoir les emballages de près, du Vaucluse, est un mince avantage au regard de la

nécessité de faire venir les ampoules et presque toutes les fournitures de la région parisienne et de distribuer dans la France entière les envois rendus francs de port et d'emballage comme il est de règle pour les spécialités médicales: la rançon d'une localisation excentrique coûteuse. C'est pour répondre aux demandes locales qu'un autre pharmacien (Mercier) met au point une crème de beauté à base d'hamamélis et donne le départ à toute une gamme de produits pour la toilette et le Bain, laits, savons, poudres, démaquillants, dentifrices, brillantines, lotions, huile solaire et même amaigrissant (une soixantaine de personnes en 1949). Tels sont les caractères que l'on retrouve dans les deux branches les moins mal loties des industries alimentaires et de la métallurgie. Le tour des premières est vite fait: une minoterie (C.A.M.), 21 fabriques de pâtes, une brasserie (Rubens), une chocolaterie (Florian), une douzaine de biscuiteries. La C.A.M. bénéficie du port pour introduire ses blés; traitant 600 quintaux par jour, dont un tiers de semoule, elle égale ses deux voisines réunies de Cagnes et de Monaco mais est loin derrière les Grands Moulins de Paris qui en traitent 10.000. Avec 21 des 47 fabriques du département et de Monaco et un tiers des 500 à 600 salariés Nice maintient la tradition de la fabrication des pâtes dont la consommation fut toujours importante. Cérès produit 140 quintaux par jour sur un total de 353, six font de 10 à 55, les autres moins de 10. Mais le rayon de vente est régional et les plus grosses maisons n'écoulent que de petites quantités dans le Centre, à Paris, exceptionnellement dans le Nord. Sur une douzaine de biscuiteries, seule la plus considérable (Ruhland, 60 ouvriers), qui fait 180.000 biscuits par jour, une tonne, en 1949, place ses petits beurre dans les Basses-Alpes, en Corse, en Vaucluse, jusqu'à Nîmes et Montpellier, ses gaufrettes et ses cornets à glace aux plages de Bretagne et du Sud-ouest, se pousse même dans l'Est, en Afrique du Nord, à l'exclusion des pays de la Loire, de la région parisienne et du Nord. Rubens, créée par une grosse société belge (1897), n'écoule les 100.000 litres qu'elle peut brasser quotidiennement qu'aux alentours (130 employés). Quant à Florian, c'est la synthèse de tout ce qui conditionne ici la réussite limitée d'ailleurs. Si le magasin de confiserie de l'avenue de la Victoire se met en 1920 à fabriquer en gros, c'est de la chocolaterie fine, pur sucre et cacao, au lait, aux amandes ou aux noisettes suivant les méthodes suisses et avec un chef de fabrication suisse, des poudres et des articles fantaisie comme les petits sujets dont on approvisionne la ville au moment des fêtes. Mais le cacao vient de Marseille par route, une partie du beurre de cacao de Paris et le sucre du Nord. Avec un plafond de 12.000 kilos par mois de tablettes et de 50 ouvriers en 1939 (30 ouvriers et 5.000 kilos en 1955), tout en étant la seule jusqu'à Marseille, elle est une petite parmi les 250 fabriques françaises, dont une dizaine sont très grosses. Après 1945, abandonnant l'Est et même la Corse, elle s'est repliée sur les Alpes-Maritimes, le Var et les Basses-Alpes qu'elle partage avec une fabrique de Monaco d'égale importance. Le travail du fer ne pouvait rencontrer ici une large audience. On est si loin des sources d'approvisionnement et des débouchés qu'il faut, pour résister, s'accrocher aux situations locales. A cet égard la dynastie des Giordan est exemplaire. En 1832 André ouvre un atelier de mécanique en bois qui fait des pièces pour les moulins à huile du Comté, de Naples, de Toscane, même de Kabylie. En 1878, son fils François abandonne le bois pour le fer, s'agrandit et avec une fonderie et un atelier d'usinage des pièces coulées (15 ouvriers) fabrique du matériel oléicole, il équipe en 1885 les moulins de la maison Potin en Tunisie et vinicole; agrandi encore en 1900. Il s'attaque avec 100 ouvriers à la grosse fabrication, notamment à celle des tramways. A sa mort, en 1912, ses cinq fils continuent, font du matériel de guerre en 14-18, mais l'affaire est liquidée en 1920. Trois frères, fils de l'un des précédents la ressuscitent et en 1925 l'usine Bischoffsheim avec une fonderie, une forge, deux marteaux-pilons une presse à emboutir, des ateliers de mécanique, de chaudronnerie, de serrurerie et de métallisation confectionne fouloirs et pressoirs à vin, pièces pour moulins à farine, regards pour bouches d'égouts et, la branche hydraulique devenant considérable pompes de tout genre. Et, en 1950, sept membres de la même famille collaborent à la vie de la vieille affaire que les descendants du fondateur ont fait renaître après une éclipse en bénéficiant de son nom et de la reprise d'une production adaptée à notre siècle.

Ne nous laissons donc pas impressionner par la liste des adhérents de la Chambre syndicale des patrons métallurgistes. Ils sont 78, répartis en 9 sections, occupant 1795 personnes. En la passant, au crible on est conduit à faire bien des réserves. On est d'abord frappé par la médiocre importance de chacun. A l'unique exception des Établissements Michel qui, avec un demi-millier de salariée, n'absorbent pas loin de 30,5 des effectifs totaux, c'est un émiettement général de la main d'œuvre: 1285 employés s'éparpillent entre 77 ateliers dont 23 en ont au plus 5, 15 de 6 à 10, 17 de 11 à 20, 12 de 20 à 40, 8 de 40 à 50, un 62, un 68. Si l'on tient compte de ce que les patrons à indépendants sont parmi les plus modestes, -en particulier les ferronniers qui œuvrent pour les architectes et les Décorateurs et sont des artisans forgeant seuls ou avec un ou deux compagnons balustrades, rampes, grilles, lanternes, lustres, consoles, tables ou sièges, ce Caractère s'accuse. En second lieu il convient de faire la part de la réparation, voire de l'installation ou de l'entretien d'appareils, du simple service d'après vente. A la section "divers" figure mime un commerce de vieux métaux et ferrailles, matériel d'occasion et fers de réemploi. Enfin le rayonnement est faible. A peine plus du quart des maisons déborde hors du cadre régional: une seule qui exploite ses brevets de machine à crépir (Daignas) avec, d'ailleurs, 17 ouvriers seulement, atteint à une dimension internationale et 20 sont présentes à l'échelon national. Mais les 57 autres sont cantonnées dans le cadre régional. (21), départemental (12) et même simplement local (24). D'autre part, un très appréciable contingent, pas loin du quart de la main d'œuvre n'est qu'une branche du bâtiment: la première section, serrurerie et construction métallique (16 patrons, 253 salariés), qui lui livre charpentes, tôles, réservoirs, cuves à mazout, fer forgé ne travaille guère que pour lui; la troisième, tôlerie, chaudronnerie et même machines à crépir, est là plus de 50% de ses 39 ouvriers, son auxiliaire; la quatrième, (25 personnes) lui fournit stores et tentes; la cinquième (6 maisons et 117 installateurs) monte ses ascenseurs et les entretient. En récapitulant on arrive à 400 personnes au moins. Il reste alors peu de chose. Et ce peu est fragile. C'est au prix d'une alliance, ou mieux d'une tutelle, que l'entreprise la plus importante (Michel), familiale d'abord (100 ouvriers en 1915), puis transformée en 1920 par le fils qui la dirige depuis 1905 en société anonyme, arrive à employer 500 personnes (1951): liée au PLM par un contrat de 80.000 heures par mois comprenant salaires, charges et bénéfices, elle se cantonne dans la réparation et le petit entretien des wagons, en électrifie, transforme et remet en état pendant deux ans une quinzaine par mois. Encore doit-on observer que, des trois firmes constituant dans les Alpes-Maritimes la sixième section "Matériel ferroviaire et aéronautique", elle est la seule qui soit à Nice, tandis que les deux autres sont à Cannes avec un personnel de plus de 950 unités, 750 aux Aciéries du Nord dont l'activité s'apparente à la sienne et 205 à la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-est. Arne à son stade le plus élevé et le plus délicat, l'élaboration du métal, quoique, toute de main d'œuvre experte et de précision technique, et "propre", elle puisse le mieux voisiner avec l'accueil, n'a pas grande envergure. En effet; bien que 10 des 19 raisons sociales qui relèvent de la 5ème section dite "Constructions électriques et radioélectriques" aient un rayonnement national contre cinq et trois aux cadres régional et locales ne totalisent pas un effectif supérieur à celui de Michel: 517 personnes. On est en peine de dire pourquoi la radio s'est concentrée au bas de la colline de Valrose, Toujours est-il qu'on 1947, dès l'avenue Saint-Lambert, on rencontre Ferrix (35 employés, transformateurs), Transfix (48, transformateurs et bobinage), Condanso (25, condensateurs et transformateurs), où se fabriquaient, avant 39 les postes Ergos; puis, chemin de Brancolar, Radio-Star (48) et surtout Malony qui ouvre en 1924 un atelier de deux ou trois ouvriers et qui, avec plus de 150 en 1947, arrive à sortir, aux époques do pointe, 200 pestes par jour, dont un tiers exporté. C'est boulevard de la Madeleine dans le faubourg populaire d'artisans où elle voisine avec les menuisiers et los ébénistes, avec les blanchisseuses et les teinturiers, que s'est établie la S.F.E.R., Société Française de l'Electro-Résistance qui n'occupe encore que 68 personnes à fabriquer des résistances électriques, mais qui aura l'avenir le plus brillant. Il n'en est pas de même pour

l'embryon d'industrie horlogère que l'on voit naître sur le tard pour des raisons très particulières. Nicea est une vieille maison du Doubs repliée à l'armistice, son personnel est recruté dans l'Est et sort des écoles de Besançon et de Cluses et elle se borne, avec une vingtaine de spécialistes, à assembler (80 montres par jour en 1947) sur l'ébauche brute les quelques 200 pièces du mouvement, le tout reçu d'Annemasse et surtout de Besançon. Si l'on y compte alors près de 70% de Niçois c'est qu'elle forme elle-même ses ouvriers. Toutes conditions qui ne la rendent guère apte à surmonter l'épreuve du retour aux conditions normales.

S'il ne faut pas omettre, enfin, certaines activités qui peuvent être de dimensions limitées mais dont la somme finit par peser d'un poids appréciable dans l'équilibre de la balance de l'économie locale, il faut cependant le faire avec une restriction: au niveau auquel elles plafonnent, trouvant leur aliment dans toute société urbaine elles ne sont qu'un produit spontané de la vie collective et par là, elles sont plutôt une forme de services. L'imprimerie en est un exemple. Elle occupe 350 personnes. Mais son rôle est confiné à l'agglomération. Elle vit de trois quotidiens qui tirent à 200.000 exemplaires (Nice-Matin: 155.000; le Patriote : 29.500; L'Espoir: 34.000), de la confection de placards publicitaires et de la multitude d'avis, d'affiches, de cartes de visite ou de faire part de prospectus, de registres, de papier à lettre à en-tête commerciaux que demande chaque jour toute agglomération. Quand elle travaille pour de grands éditeurs, ce n'est qu'un appoint. Elle souffre de l'absence de maisons d'éditions sur place, de l'éloignement de Paris d'où viennent les commandes et des lieux d'approvisionnement en papier. Sur une vingtaine d'entreprises industrielles, trois seulement entretiennent un personnel notable (une centaine de personnes) et les autres réunies rassemblent une centaine d'ouvriers. Quant au reste, c'est une soixantaine d'artisans disséminés à travers l'agglomération œuvrant seuls, en famille ou avec un compagnon au deux, occupant un rez-de-chaussée le magasin sert de bureau, derrière sont les machines. De même dans le vallon de Magnan, le long du boulevard de la Madeleine que l'on a baptisé, non sans beaucoup d'hyperbole, le faubourg Saint-Antoine de Nice si le travail du bois tient une grande place et si le meuble est roi, cela ne dépasse guère la satisfaction des besoins locaux.

Que l'on ajoute enfin trois considérations. La première est qu'il faut invoquer pour expliquer maint cas d'espèce, des contingences en marge des lois économiques, des raisons de circonstance; de famille ou de convenances personnelles. Pourquoi depuis 1920 une fabrique de boutons (30 ouvriers en 1949) alors qu'en France il y en a seulement 11, la plupart dans la région parisienne? Elle reçoit le corozo en poudré d'Amérique, la matière plastique lui a été adjoint. Elle ne vend pas sur place. Mais la femme est niçoise. Pourquoi un atelier très moderne de tirage de cartes postales au bromure alliant la précision à l'art (30 ouvriers en 1949) et travaillant pour des éditeurs propriétaires de leurs clichés? C'est parce qu'elle a été créée par un industriel parisien venu s'installer sur la Côte d'Azur. Telle est donc la première observation. La seconde est que les acquisitions faites depuis un demi-siècle sont loin d'avoir été toutes définitives. Il y a longtemps que l'on ne fait plus le meuble marqueté. Qui se souvient que la fabrique de, "pianos automatiques", en 1927 encore, "tient dans notre région une place importante" (Chambre de Commerce 5 mai 1927)? Arrêtée en 1917, frappée lorsqu'après l'abrogation de la loi du 16 mai 1866 les éditeurs grèvent lourdement la reproduction de la musique par des instruments mécaniques, elle reçoit le coup fatal avec l'évolution des techniques de l'enregistrement. Quel déchet, n'est-ce pas si l'on s'en tient aux seules quelques années de la dernière après-guerre. Le Patriote journal communiste, ne manque pas de le souligner. Les huileries Castel ont fermé en décembre 1951 (90 ouvriers); en mai-juin 1952 les montres Judex (37 ouvriers) ont fait de même; il s'y ajoute des licenciements massifs chez Michel (87 ouvriers) et chez Audemard (80), pour s'en tenir au plus spectaculaire. Et voici enfin la troisième et dernière considération qui nous conduit à la conclusion qu'un siècle après 1860 la Manufacture des Tabacs réorganisée en juillet 1919 pour ne confectionner que des "cigarillos" dont elle approvisionne la France et les sénoritas en totalité et les ninas pour les 4/5e (4 et 8 millions par

mois), en soit toujours à entretenir derrière Michel les effectifs les plus considérables (400 personnes en 1951), démontre l'indigence industrielle de la ville.

Les autres fonctions marquent le pas. L'une même est en recul, la fonction militaire qui, après un regain de fortune lorsque les menaces du fascisme imposent le renforcement du dispositif alpin de sécurité n'a plus de "signification depuis que le contentieux franco-italien a été réglé par le traité de Turin (février 1947) et que s'ouvre une ère de communauté européenne et de stratégie planétaire reléguant au magasin aux accessoires tout l'arsenal défensif accumulé aux frontières du Comté pendant plus de trois quarts de siècle. La garnison qui est forte de 2837 hommes au recensement de 1936 n'en compte plus que 1739 en 1962, soit la moitié de ce qu'elle était en 1911, alors (pie, la population totale étant inférieure de moitié, le pourcentage de l'élément militaire y était quatre fois supérieur, et l'on brade la plupart des installations devenues sans objet. Dans le domaine administratif Nice ne marque aucun point. Pis encore. Sa soumission à Marseille s'aggrave, comme il sera dit plus loin lorsqu'au lendemain de la première guerre mondiale la France est découpée en nouvelles unités les Régions économiques.

Quant aux fonctions artistique et intellectuelle, si elles font Quelques progrès, c'est autant par les résultats obtenus dans l'immédiat, la prise de conscience de ce qu'elles doivent représenter et des efforts déployés pour les sortir de leur médiocrité. Sans enfermer la vie de l'esprit dans les seules institutions universitaires ni celle des arts dans les seuls Musées, il y a là deux foyers de leur rayonnement que l'on peut retenir comme critères. Les tribulations que je résume ci-après expliquent les insuffisances présentes de la fonction artistique. Napoléon III s'étant étonné lors de sa visite à Nice en septembre 1860 de n'y trouver, à la porte de l'Italie que la collection d'histoire naturelle donnée par Vérany à la ville qui tergiverse quatre ans avant de l'accepter en 1846, s'ébauche avec les premiers envois de l'état, un musée: Lorsque ses éléments dispensés faute de local sont regroupés en 1890, c'est dans un immeuble en location et lorsqu'il déménage en 1906 c'est pour partager la salle Bréa avec les sapeurs-pompiers, une école communale et un commissariat de police. Il quitte enfin "cette sordide baraque de la rue Notre-Dame", l'expression est de l'Éclaireur, pour s'installer aux Baumettes dans un cadre qui cette fois n'est pas indigne de sa destination: la villa Thompson, pastiche d'un palais russe, contemporain de la tsarine Elisabeth construit vers 1875 par le prince Kotchoubey, un de ces richissimes autant que pittoresques personnages de la Belle Époque, et acheté en 1926 par la ville qui le sauve d'un lotissement imminent. L'inauguration a lieu en janvier 1928. Il est alors bien tard pour espérer rattraper un siècle de souveraine et à peu près générale indifférence, si ce n'est parfois même d'hostilité à l'égard de la poignée d'hommes de bonne volonté qui cherchaient leur monter le courant. La conversion est trop tardive pour racheter une démission prolongée. On peut penser que la seule absence d'un toit pour les abriter a pu détourner entre 1860 et 1914 moment décisif de l'accueil à son zénith des dons que ne peuvent compenser ceux de collections, comme celles de Trachellou de Chéret, l'aimable peintre du Carnaval qui a donné son nom au Musée, certes intéressantes sur le plan local, mais mineures à l'échelle nationale. En bref, le musée Chéret n'est pas à la mesure d'une ville d'importance de Nice. Les chiffres sont là qui disent sa faible audience. Sans comparer certes avec le Louvre que je ne cite qu'à titre de référence 814.617 visiteurs en 1961 et 801.698 en 1962, on sait que le record parisien est battu par la Tour Eiffel qui en enregistre plus du double on y compte 1888 entrées en 1969, 2190 en 1970. C'est sensiblement moins du tiers de celles du musée des dernières cartouches à Bazeilles (Ardennes): 6791 en 1961, 7168 en 1962. Sur le tard on a eu enfin l'idée qu'une décentralisation fondée sur une spécialisation pouvait être féconde et il en est sorti des réalisations heureuses. La première est, le 23 septembre 1919, l'inauguration à la Villa Masséna d'un musée d'histoire du Comté: alliant un intérieur luxueux à une situation privilégiée sur la Promenade des Anglais où elle a gardé son très beau jardin exotique, elle a une fréquentation honorable: 9264 visiteurs en 1969, 11.480 en 1970. Par la suite, au moment où l'on commémore

le Centenaire du rattachement à la France on a rassemblé dans l'une des rares, grandes demeures niçoises d'autrefois qui subsiste, bien placée au cœur du Cemenelum romain, la Villa Garin remise en état, tous les vestiges que l'on a pu recueillir pour former un musée d'archéologie antique. Et aussi, en liaison avec la politique de renouveau de la Vieille Ville, on s'apprête à faire démarrer le projet de restauration du Palais Lascaris laissé à l'abandon pour y installer une collection d'ethnographie et d'art populaire. Il reste cependant beaucoup à faire. Le musée d'histoire naturelle, vétuste, demanderait à être réorganisé. Et ce n'est pas le charmant petit musée du Vieux Logis présentant dans un moulin transformé des objets, des ustensiles et des meubles usuels de jadis qui peut ne pas faire regretter que dans une ville qui a l'un des plus célèbres carnivals du continent on n'ait pas constitué un musée international du Carnaval, dans une ville qui a recueilli les cendres de Dufy et de Matisse on n'ait pas une galerie imposante d'art contemporain et cette liste des occasions manquées est loin d'être exhaustive. Nous en trouvons une de poids, si, comme il est logique de le faire, nous rattachons au problème précédent celui du septième art, particulièrement significatif, car, après un départ prometteur, c'est au cours du demi-siècle suivant que la situation s'est dégradée. Au sortir de la Grande Guerre, en effet, avec la reprise qui succède à quatre ans d'éclipse, Nice est en passe de devenir une capitale du cinéma qui, dès ses débuts, lui a été associé. Et telle est bien l'ambition des pionniers qui s'y installent. Tout l'y prédispose. L'environnement naturel et humain y est propice: la luminosité du ciel et la diversité du littoral et de l'arrière pays s'allient au prestige de la Côte d'Azur. Pour ne prendre que deux exemples les plus célèbres, ce sont les Alpes-Maritimes qui prêtent leurs paysages à l'action de "Mathias Sandorf" (1920), d'après Jules Verne, qui tint l'affiche pendant sept mois, dont 54 salles s'arrachèrent l'exclusivité et qui consécration exceptionnelle, fut rame distribué en Amérique: les alpes de Gourdon, Beuil et Peira-Cava, les villages perchés figurèrent la haute Dalmatie; Saint-Paul de Vence fut Raguse; et faute de château sur précipice on truqua les images: Entrevaux fit le château et les gorges du Verdon le précipice. Quant à "La Bataille" de Claude Farrère avec Ses-suc Hayakawa, le cadre en est le cap d'Antibes et la villa Eden Roc, la Moyenne Corniche et le pied du Mont-Leuze où l'on reconstitue un décor japonais. C'est bien, en effet, pour tourner des extérieurs que déjà avant 1914, les premiers cinéastes viennent nombreux sur la côte française (Abel Gance on 1917, puis en 1919) et étrangers, surtout anglais et allemands. C'est l'âge des indépendants, l'étape initiale, qui se pro -longe d'ailleurs pendant les dix dernières années du muet. Mais une seconde étape est ouverte après la guerre: celle des studios. Charles Pathé, qui fait de longs séjours à Nice, puis y passe à partir de 1922 la moitié de l'année à Cimiez où il a acheté le Château Saint-Maur, édifié route de Turin, après y avoir lui aussi simplement dépêché des troupes pour des extérieurs, les plus anciens: on en trouve trace en 1908, mais ils sont antérieurs. De 1910 à 1912 s'y épanouit la première école comique française. Les studios passent en 1919 à Alfred Machin qui y tourne des bandes jouées par des animaux, genre où il triomphe, mais ils ferment peu après sa mort. C'est ensuite au tour de Louis Gaumont de créer, quelques années après Pathé, les studios de Carras où, dès 1914, règne Louis Feuillade fixé à Nice de 1918 à sa mort (1925), mais qui sont également abandonnés en 1930. Un peu plus tard que les deux-précédents apparaît enfin Louis Nalpas qui, après avoir jeté son dévolu sur le parc Liserb de Cimiez, magnifique domaine de 14 hectares où il travaille en plein air; est encouragé par le succès de "La Sultane de l'Amour" (printemps 1920) à tenter de faire de Nice l'Hollywood européen: associé à Serge Strandberg, il entreprend, sur une vaste propriété acquise à l'ouest de la ville, la Victorine, la construction d'importants studios. Après avoir, par suite de difficultés financières, changé deux fois de mains ce qui ne ralentit d'ailleurs la production ni à Liserb, ni à la Victorine, ceux-ci sont repris de 1925 à 1927 par l'Américain Rex Ingram qui leur donne un second souffle, soit en les utilisant lui-même, soit en les ouvrant à de nombreux réalisateurs. Puis c'est avec Léonce Perret qui partage des studios avec la Franco-Films devenue copropriétaire en 1927. Telle est donc la grande époque du cinéma sur la Côte. Elle correspond à l'hégémonie de Pathé, à la présence féconde de Gaumont, les deux

principales maisons de Franco. Non seulement leurs studios travaillent pour elles, mais elles accueillent aussi des réalisateurs indépendants aux -quels elles louent leurs plateaux. .Pendant près d'un quart de siècle, Nice a connu presque tous ceux qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les "monstres sacrés" du spectacle. Tout ce qui compte dans le monde de l'écran, nous l'avons vu, y est passé ou y a séjourné, de Charles Pathé à Louis Gaumont, de Léonce Perret à Louis Feuillade, de Louis Nalpas à Rex Ingram. Des centaines de bandes du muet, dont il est d'ailleurs impossible de faire le compte exact, y ont été tournées. Certes, il y a des creux : la Grande Guerre, une crise en 1924-25 (dix films en 1925 contre 23 en 1924) due à l'engouement pour les productions américaines. Mais il y a eu plus de hauts que de bas: la période héroïque d'avant 14, le premier vraiment très grand essor, de la fin du conflit à 1923 où aux tournages des studios Pathé et Gaumont qui sont en pleine activité s'ajoutent ceux de plusieurs producteurs indépendants, la reprise qui succède à la crise de 1924-25, reprise marquée en 1926 par le record absolu de 32 films et qui se poursuit jusqu'en 1928 la moyenne est alors d'une trentaine par an tant en studios qu'en extérieurs. Nice en 1930 dispose de six studios, car aux trois principaux étudiés plus haut il faut en ajouter trois autres, établis l'un dans la ville même, toujours à l'ouest, à la Californie, les deux autres dans les communes limitrophes de Saint-Laurent-du-Var et de Saint-André, qui apportent sous forme d'appoint une contribution appréciable: ainsi celui de Saint-Laurent, qui ne disparaît que sous les bombardements de 1944, accueille de nombreuses sociétés étrangères venues tourner des extérieurs, cinq tournages y sont en cours à la fin de 1923. Et l'on voit même des maisons de production qui ont leur siège à Nice (1925-26). Ainsi, en 1930, grâce à une modernisation couteuse des installations et malgré les accidents de parcours et les servitudes nées du caractère saisonnier de la fréquentation des studios insuffisants l'hiver, ils sont vides l'été. Nice détient le second rang en France après Paris. A cette prospérité succède brutalement le marasme. Gaumont et Pathé, les deux grands du muet, meurent avec lui. Seule survit à la révolution du parlant la Victorine dont la sonorisation est réalisée dans les premiers mois de 1930. Mais même pour elle, c'est le déclin, comme en témoignent les changements de direction. La Franco-Films fusionne avec Aubert, puis se retire, suivie par son associée (1932) et celle-ci, les affaires allant de plus en plus mal, cède la place à Gaumont qui reprend pied à Nice. Mais la stagnation se poursuit, alors que les petits studios de Saint-André et de Saint-Laurent fonctionnent de façon satisfaisante. S'il y a une reprise en 1942, si les studios sont assez régulièrement occupés, jamais, cependant, on n'y fait plus d'un film à la fois. La couleur et le cinémascope (1953) pouvaient redonner ses chances à Nice malgré l'éloignement de Paris, où l'acteur peut mener de front théâtre et cinéma et où sont les laboratoires de développement et les maisons de distribution. Il n'en fut rien. Passée finalement à l'U.G.C., société d'état, la Victorine qui dispose d'un parc de sept hectares planté d'oliviers, de palmiers, d'eucalyptus, qui est bien équipée avec cinq plateaux de 25 mètres sur 15, piscine pour prises de vues sous-marines, ateliers de menuiserie, de mécanique, de peinture, de staff, d'électricité, réserve de décors importants qui emploie 100 à 150 personnes quand on tourne, 20 à 25 en chômage, continue à vivre au ralenti: or, il faut au moins six films par an pour une exploitation rentable. Le Nouvelle Vague (1958-60), boudant les studios dispendieux pour les décors naturels, a achevé sa disgrâce. Elle est en déficit chronique. Il ne reste donc à peu près rien. Et si, à diverses reprises, on agite des rêves parfois grandioses de ressusciter l'industrie cinématographique sur la Côte, ce n'est plus à Nice et, chaque fois la montagne accoucha d'une souris.

Aussi le seul motif d'espoir est-il dans les initiatives grâce auxquelles la fonction intellectuelle sort des limbes autant par l'option prise sur l'avenir qui est acquis. Le premier pas sur la voie de l'émancipation est la fondation en février 1933 du Centre Universitaire Méditerranéen qui, auprès d'une amorce d'enseignement supérieur, préface de l'indépendance, comporte un cycle de 70 conférences en moyenne par an, de décembre à la fin d'avril, c'est-à-dire pendant la saison d'hiver, moyen habile de créer, grâce à une élite de résidents, un

climat de compréhension à l'égard des aspirations culturelles de la ville. Et moins d'un tiers de siècle après c'est une série de conquêtes patiemment maries: l'Institut juridique (1936) devient Faculté de Droit (1962), l'Institut d'Études Scientifiques (1945) Faculté des Sciences (1959) et l'Institut littéraire (1945) Collège littéraire universitaire (1961) transformé peu après en Faculté de plein exercice.

J. Devun,

La suite de cette seconde partie, paraîtra avec les notes dans un numéro ultérieur. Je rappelle que la présente étude s'arrête aux années 1955-1960 et ne fait pas le Point actuel des problèmes.